



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Générale

UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/57
16 juillet 1999

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Vingt-huitième réunion
Montréal, 14-16 juillet 1999

**RAPPORT DE LA VINGT-HUITIÈME RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION
DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL**

Introduction

La vingt-huitième réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal s'est tenue à Montréal du 14 au 16 juillet 1999, précédée des réunions du Sous-comité sur l'examen des projets et du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances, qui se sont tenues au même endroit, respectivement les 12 et 13 juillet et du 12 au 14 juillet 1999.

Ont participé à la réunion les représentants des pays ci-après, membres du Comité exécutif, conformément à la décision X/4 de la dixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal:

- a) Parties non visées au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole: Belgique, Canada, États-Unis d'Amérique (Président), Italie, Japon, Slovaquie et Suède;
- b) Parties visées au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole: Algérie, Bahamas, Brésil, Burkina Faso, Chine, Inde (Vice-président) et Ouganda.

Conformément aux décisions prises par le Comité exécutif à ses deuxième et huitième réunions, des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en sa double qualité d'agence d'exécution et de Trésorier du Fonds, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et de la Banque mondiale, ont pris part à la réunion en qualité d'observateurs.

Des représentants du Secrétariat de l'ozone et du Secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) étaient également présents.

Des représentants des organisations non gouvernementales suivantes: Alliance for Responsible Atmospheric Policy (ARAP) et Montréal International, ont aussi assisté à la réunion.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR: OUVERTURE DE LA RÉUNION

1. La réunion a été ouverte le mercredi 14 juillet 1999, à 10 heures, par M. Paul Horwitz (États-Unis d'Amérique), président du Comité exécutif, qui a souhaité la bienvenue à tous les participants. Dans son allocution d'ouverture, le président a décrit ses expériences d'une tournée, entreprise récemment avec le Chef du Secrétariat, de plusieurs pays d'Amérique latine, afin de déterminer les incidences des activités financées avec les ressources du Fonds multilatéral.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR: QUESTIONS D'ORGANISATION

a) Adoption de l'ordre du jour

2. Se fondant sur l'ordre du jour provisoire présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/1/Rev.1, le Comité exécutif a adopté l'ordre du jour ci-après:

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. État des contributions et décaissements.

5. Rapport de la huitième réunion du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances sur les questions ci-après:
- (a) Rapports d'activités en date du 31 décembre 1998:
 - (i) Rapport de synthèse;
 - (ii) Rapport d'activités sur la coopération bilatérale;
 - (iii) Rapport d'activités du PNUD;
 - (iv) Rapport d'activités du PNUE;
 - (v) Rapport d'activités de l'ONUDI;
 - (vi) Rapport d'activités de la Banque mondiale;
 - (b) Conséquences des annulations de projets;
 - (c) Évaluation de l'exécution des plans d'activités de 1998;
 - (d) Parts des agences d'exécution;
 - (e) Rapport de situation sur l'élimination des ODS dans les pays visés à l'article 5;
 - (f) Projets de renforcement des institutions: mise en œuvre de la décision 27/10;
 - (g) Rapport intérimaire sur l'application du programme de travail de 1999 relatif à la surveillance et à l'évaluation;
 - (h) Comptes de 1998 du Fonds multilatéral.
6. Rapport de la dix-septième réunion du Sous-comité sur l'examen des projets sur les questions ci-après:
- a) Aperçu des questions recensées durant l'examen des projets;
 - b) Coopération bilatérale;
 - c) Amendements des programmes de pays pour 1999;
 - d) Projets d'investissement (incluant le bromure de méthyle):

- e) Notes de politique générale:
 - (i) Critères régissant l'examen de l'élimination des ODS chez les utilisateurs finals dans le secteur de la réfrigération commerciale: facteurs supplémentaires;
 - (ii) Secteur des agents stérilisateurs;
 - (iii) Plan stratégique pour l'élimination des ODS dans le sous-secteur de la production des mousses de polyéthylène et de polystyrène extrudées en Chine;
 - iv) Stratégie de l'Inde pour l'élimination des halons.

- 7. Programme de pays: Mongolie.
- 8. Révision des lignes directrices pour le secteur du bromure de méthyle.
- 9. Rapport sur l'octroi de prêts à des conditions de faveur.
- 10. Rapport sur l'application du nouveau régime des coûts administratifs.
- 11. Exportation vers des pays non visés à l'article 5: rapport sur la recevabilité des projets.
- 12. Rapport du Sous-groupe du secteur de la production du Comité exécutif.
- 13. Rapport du Groupe de contact sur les plans de gestion de frigorigènes.
- 14. Questions diverses.
- 15. Adoption du rapport.
- 16. Clôture de la réunion.

b) Organisation des travaux

- 3. La réunion a décidé de suivre sa procédure habituelle.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR: ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

- 4. Le Chef du Secrétariat a présenté le rapport sur les activités entreprises par le Secrétariat depuis la vingt-septième réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/2). Les activités du Secrétariat portant sur les rapports d'activités des agences d'exécution, la surveillance et l'évaluation, l'examen des projets et des activités, ainsi que les notes de politique

générale, ont été examinées au cours des deux journées précédentes par les Sous-comités respectifs, dont les présidents soumettront un compte rendu au Comité exécutif à la présente réunion. Le Chef du Secrétariat a indiqué que le Secrétariat avait participé à diverses missions ainsi qu'à la réunion de réseau qui s'était tenue récemment au Mexique et qu'il les avait jugé extrêmement utiles, puisqu'elles lui ont donné l'occasion de prendre connaissance des problèmes des centres de l'ozone et d'expliquer les diverses décisions du Comité exécutif. Il a souhaité qu'à l'avenir de telles réunions puissent être organisées de façon à permettre une participation permanente du Secrétariat.

5. Le Comité exécutif a pris note avec satisfaction du rapport sur les activités du Secrétariat

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR: ÉTAT DES CONTRIBUTIONS ET DÉCAISSEMENTS

6. Le Trésorier a présenté son rapport sur l'état du Fonds au 15 juin 1999 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/3). Il a informé le Comité que, depuis cette date, le Royaume-Uni et le Canada avaient versé respectivement 9,8 millions \$US et environ 4,5 millions \$US au titre de leurs contributions pour l'année 1999. Il a également indiqué qu'un tableau à jour de l'état du Fonds est présenté en annexe au rapport de la réunion.

7. Depuis la dernière réunion, des contributions d'un montant total de 44 millions \$US avaient été reçues, composé en majeure partie des versements de 28 millions \$US du Japon et de 7 millions \$US des États-Unis d'Amérique. Le montant total des contributions reçues en 1999 s'est élevé à 88 millions \$US, constitué principalement des versements des États-Unis d'Amérique (40 millions \$US), du Japon (28 millions \$US) et du Royaume-Uni (10 millions \$US).

8. Concernant l'année 1998, 24 Parties avaient versé le montant intégral de leurs contributions et quatre Parties avaient versé des montants partiels. En conséquence, les contributions reçues pour 1998 représentaient 82% des montants promis. Toutefois, sur un total de 38 Parties contributives, 10 n'avaient pas versé leurs contributions pour l'année passée et les arriérés de contributions pour 1998 s'élevaient à 28 millions \$US.

9. Pour l'année 1999, 38,5 millions \$US ont été reçus jusqu'ici, soit 24% des montants promis. Huit Parties ont versé le montant intégral de leurs contributions pour 1999.

10. Concernant l'état du Fonds, le Trésorier a indiqué que le montant mis à la disposition du Comité pour de nouvelles affectations était de 67,1 millions \$US, ce qui était suffisant pour couvrir les approbations potentielles prévues à la réunion.

11. Un représentant a déclaré que son gouvernement était en train d'adopter une procédure définitive en vue du paiement, dans un proche avenir, de 80% de sa contribution pour l'année en cours.

12. Quelques représentants de pays visés à l'article 5 se sont inquiétés du fait que certains pays donateurs avaient des arriérés de contribution, ce qui empêchait un réapprovisionnement adéquat du Fonds multilatéral. Les pays visés à l'article 5 craignaient que la quantité de projets qui seraient examinés aux réunions du Comité exécutif n'en soit affectée. Comme l'indiquait le rapport du Trésorier, le montant dont disposait le Comité exécutif aux fins d'affectation était de 67,1 millions \$US, alors que la valeur totale des projets approuvés atteignait 67,4 millions \$US. Il importait donc que le Comité fasse bien comprendre la situation aux pays donateurs qui n'ont pas encore versé intégralement leurs contributions.

13. Le Comité a décidé:

- (a) d'inviter instamment les Parties qui ne l'ont pas encore fait à régler leurs arriérés de contributions au Fonds;
- (b) de prendre note de l'état du Fonds pour la période 1991-1999, en date du 13 juillet 1999 (voir l'annexe I au présent rapport);
- (c) de noter que, au 13 juillet 1999, les ressources du Fonds s'élevaient à 67,1 millions \$US;
- (d) de prendre note avec satisfaction du rapport du Trésorier.

(Décision 28/1)

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR: RAPPORT DE LA HUITIÈME RÉUNION DU SOUS-COMITÉ DE LA SURVEILLANCE, DE L'ÉVALUATION ET DES FINANCES

14. Le représentant de la Belgique, président du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (composé des Bahamas, de la Belgique, du Canada, de la Chine, de l'Ouganda et de la Suède), a présenté le rapport de la huitième réunion du Sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4), tenue à Montréal du 12 au 14 juillet 1999, contenant les recommandations du Sous-comité sur les questions ci-après:

a) Rapports d'activités au 31 décembre 1998

- i) Rapport de synthèse (UNEP/OZL.Pro/ExCom/28/5)

15. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 2), le Comité exécutif a pris note avec satisfaction du rapport de synthèse.

Poursuite de l'utilisation de CFC (ODS) après l'installation des équipements et/ou la détermination des ODS éliminés

16. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 3 et 4), le Comité exécutif a décidé:

- (a) de réitérer la décision 22/38 sur la destruction des équipements et, afin d'éclaircir la question des quantités éliminées indiquées comme résultant des projets "achevés", d'insérer le texte ci-après dans la définition d'un "projet achevé" figurant dans les décisions 17/22 et 19/23: "qu'il n'y a plus aucune autre utilisation visible de CFC, que la substance de remplacement a été produite et/ou en voie de production et que les équipements utilisant des CFC ont été détruits, démantelés ou rendus inutilisables avec des CFC";
- (b) que des accords formels devraient être conclus entre le gouvernement national, l'entreprise et l'agence d'exécution, stipulant que les équipements remplacés seront détruits, démantelés ou rendus inutilisables et qu'aucun CFC ne sera utilisé après l'achèvement du projet.

(Décision 28/2)

17. Concernant le projet ci-après, identifié dans les rapports d'activités de l'agence d'exécution comme comprenant encore des utilisations de CFC, le Comité exécutif, ayant examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 5), a décidé de demander l'arrêt de toute utilisation de CFC et d'inviter l'ONUDI à lui rendre compte, à sa vingt-neuvième réunion, de la suite donnée à sa demande:

- Projet de réfrigération à Hualing en Chine (CPR/REF/22/INV/204);

(Décision 28/3)

Élimination indirecte

18. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 6), le Comité exécutif a décidé:

- (a) que les données sur les éliminations indirectes ne devraient pas figurer dans les rapports d'élimination ni faire partie de l'inventaire des projets approuvés; toutefois, ces informations présentant une utilité, elles devraient être présentées en annexe aux rapports d'activités des agences;
- (b) que, comme ces éléments sont liés à des circonstances futures et que l'ONUDI avait inclus des données sur l'élimination indirecte dans ses plans d'activités en

cours, les agences d'exécution ne devraient pas inclure les éliminations indirectes dans leurs plans d'activités.

(Décision 28/4)

Retards dus aux bénéficiaires

19. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 7), le Comité exécutif a décidé:

- (a) qu'aucune proposition de préparation de projet ne serait présentée, tant qu'il ne serait pas clairement compris par toutes les parties intéressées qu'une fois approuvé, un projet doit démarrer immédiatement;
- (b) que les retards dus aux bénéficiaires seront réglés selon la procédure en vigueur pour les retards de mise en œuvre et qu'il n'y a pas lieu d'appliquer d'autres procédures distinctes.

(Décision 28/5)

20. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 8), le Comité exécutif a décidé de demander aux agences d'exécution de lui soumettre à sa vingt-neuvième réunion un rapport sur les projets ci-après, dont les retards de mise en œuvre étaient dus aux bénéficiaires:

- Projet de mousse Dolidol au Maroc (MOR/FOA/22/INV/10) (PNUD);
- Projet de mousse Richbond (MOR/FOA/22/INV/08) (PNUD);
- Projet de mousse Salidor (MOR/FOA/23/INV/13) (PNUD);
- Projet de mousse Mousse d'or (MOR/FOA/23/INV/19) (PNUD);
- Projet de mousse Bonbino Confort (MOR/FOA/25/INV/22) (PNUD);
- Mirgor (ARG/REF/14/INV/17) (Banque mondiale);
- Adzen (ARG/REF/19/INV/43) (Banque mondiale);
- Simon Cachan (ARG/REF/15/INV/16) (Banque mondiale);
- Projets de réfrigération Piragua en Argentine (ARG/REF/18/INV/26) (Banque mondiale).

(Décision 28/6)

Soldes de projets achevés

21. Ayant noté que les agences d'exécution ont conservé près de 9 millions \$US provenant de projets achevés depuis plus d'un an, et ayant examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 9), le Comité exécutif a décidé:

- (a) que les fonds restants d'un projet seront reversés au Fonds multilatéral au plus tard 12 mois après son achèvement;

- (b) de demander aux agences d'exécution d'aviser le Comité exécutif des cas où elles n'auraient pas pu solder les comptes d'un projet dans les douze mois qui suivent son achèvement;
- (c) de demander également aux agences d'exécution d'aviser le Comité exécutif des cas où elles n'auraient pas pu liquider leurs obligations restantes dans les douze mois qui suivent l'achèvement du projet.

(Décision 28/7)

Retards dans la mise en œuvre des projets

22. Constatant que les agences d'exécution avaient recensé un nombre inférieur de projets souffrant de retards de mise en œuvre que le nombre auquel est arrivé le Secrétariat à partir des bases de données des rapports d'activités des agences et ayant examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 10), le Comité exécutif a décidé que les rapports sur les projets en retard qui lui seront soumis à sa vingt-neuvième réunion seront fondés sur la liste des projets en retard du Secrétariat, qui inclut également les activités de préparation de projets et les projets dans lesquels des décaissements avaient commencé après une période de 18 mois sans décaissement.

(Décision 28/8)

23. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 11) visant à surmonter les retards de mise en œuvre, le Comité exécutif a décidé d'encourager la coopération entre des agences d'exécution internationales et les administrations nationales des pays visés à l'article 5, afin d'établir des projets parapluies et des démarches sectorielles. Les agences d'exécution internationales seront essentiellement responsables de la consultation, de la surveillance et de la vérification de la mise en œuvre des projets par les agences d'exécution nationales.

(Décision 28/9)

Retards découlant des décisions du Comité exécutif

24. Ayant pris note de l'explication fournie par certaines des agences d'exécution au Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances, selon laquelle les retards des projets de récupération et de recyclage résultaient souvent de décisions prises par le Comité exécutif de ne pas autoriser leur mise en œuvre avant que toutes les mesures réglementaires et législatives nécessaires ne soient mises en place afin d'en garantir le succès, et ayant examiné la recommandation du Sous-comité (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 12), le Comité exécutif a décidé de demander à ces agences d'exécution de lui rendre compte, à sa vingt-neuvième réunion, des mesures prises à l'échelle nationale pour accélérer la mise en place des mesures réglementaires et législatives nécessaires au succès des projets de récupération et de recyclage.

(Décision 28/10)

ii) Rapport d'activités sur la coopération bilatérale (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/6 et Corr.1)

25. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 15), le Comité exécutif a décidé:

- (a) de prendre note avec satisfaction des rapports d'activités présentés par les gouvernements de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, du Danemark, des États-Unis d'Amérique et de la France;
- (b) d'approuver la demande du Canada de créditer la valeur des montants indiqués pour les projets ci-après au titre des futurs projets d'assistance bilatérale:
 - Plan de régénération centralisée en vue de la récupération des frigorigènes dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation commerciales au Venezuela (VEN/REF/TAS/55) (6 685,00 \$US);
 - Recyclage de halons et gestion des stocks au Brésil (BRA/HAL/19/TAS/47) (102 700,20 \$CDN);
 - Recyclage de halons et gestion des stocks au Venezuela (VEN/HAL/19/TAS/47) (29 445,78 \$CDN);
- (c) de demander aux gouvernements de l'Australie, des États-Unis d'Amérique et de la France de soumettre à la vingt-neuvième réunion du Comité exécutif des rapports sur les projets souffrant de retards de mise en œuvre;
- (d) d'approuver la demande de la France de créditer 8 965 \$US (solde des activités d'assistance technique sur les technologies de rechange pour le projet d'entrepôt frigorifique au Viet Nam (VIE/SEV/13/CPG/03)) au titre de futurs projets d'assistance bilatérale;
- (e) de demander au Trésorier de déduire des contributions bilatérales de l'Allemagne 25 000 \$US résultant de l'annulation des activités de préparation de projets en Zimbabwe (ZIM/REF/26/PRP/16);
- (f) de noter que les États-Unis d'Amérique avaient choisi de verser une contribution en espèces de 68 517 \$US à la place de la compensation approuvée (décision 25/9), celle-ci ayant déjà été incluse dans les comptes du Fonds par le Trésorier;
- (g) de prendre également note de l'annulation, par les États-Unis, du projet de démonstration dans le secteur de la réfrigération au Viet Nam (VIE/REF/20/DEM/15);
- (h) d'approuver la demande du gouvernement des États-Unis d'utiliser le solde restant du projet annulé du Viet Nam (159 091 \$US) pour couvrir les

dépassements de budget des projets CPR/REF/19/DEM/163 (77 600 \$US) et CPR/REF/17/DEM/135 (26 400 \$US);

- (i) de prendre note du fait que les États-Unis feraient un versement en espèces d'un montant de 55 691 \$US pour couvrir le solde résultant du projet annulé et des dépassements de budget des projets.

(Décision 28/11)

- iii) Rapport d'activités du PNUD (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/7)

26. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 18), le Comité exécutif a décidé:

- (a) de prendre note avec satisfaction du rapport d'activités du PNUD;
- (b) d'approuver le transfert, du PNUD au gouvernement de l'Allemagne, du montant de 162 281 \$US plus 13% pour les coûts d'appui, relativement au projet MAR/REF/17/TAS/07, dont la nouvelle date d'achèvement est repoussée à juin 2001, et de demander au Trésorier de créditer ce montant au titre des contributions bilatérales de l'Allemagne pour la période triennale 1997-1999;
- (c) de prendre note de l'explication fournie par le PNUD concernant le projet Compresores Andinos en Colombie (COL/REF/13/INV/07), dont des pièces mineures d'équipement achetées avec les ressources du Fonds avaient été démantelées et vendues à d'autres entreprises;
- (d) de prendre note de l'explication fournie par le PNUD sur les dépenses relatives au projet El-Tawil en Égypte (EGY/FOA/15/INV/46), qui avait donné lieu à des décaissements de 29 011 \$US, plus les coûts d'agence, et dont le solde de 91 979 \$US, plus les coûts d'appui, seront restitué au Fonds à la suite de l'annulation du projet pour cause de faillite;
- (e) de noter que le PNUD a restitué au Fonds multilatéral un montant de 1 268 277 \$US provenant d'excédents budgétaires des projets, en vue de nouvelles affectations, conformément à la recommandation 7 du Secrétariat figurant dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/7.

(Décision 28/12)iv) Rapport d'activités du PNUE (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/8)

27. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 20 et 21), le Comité exécutif a décidé:

- (a) de prendre note avec satisfaction du rapport d'activités du PNUE;
- (b) de prendre note de l'explication fournie par le PNUE concernant ses plans pour accélérer l'achèvement des plans de gestion des frigorigènes dans les pays insulaires du Pacifique;
- (c) de demander que les rapports sur le projet de mise à jour de la disquette CIAO (1999) (GLO/SEV/26/TAS/167) et sur le projet de diffusion d'information aux Philippines (PHI/SEV/11/TAS/23) lui soient soumis à sa vingt-neuvième réunion;
- (d) de demander également au PNUE de poursuivre ses efforts pour que les services d'échange d'information sur la gestion des stocks de halons soient d'un meilleur rapport coût-efficacité et de lui en rendre compte à sa vingt-neuvième réunion.

(Décision 28/13)v) Rapport d'activités de l'ONUDI (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/9)

28. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 23), le Comité exécutif a décidé:

- (a) de prendre note avec satisfaction du rapport d'activités de l'ONUDI;
- (b) de noter que, conformément au paragraphe 18 des observations formulées par le Secrétariat dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/9, l'ONUDI avait restitué, aux fins de réaffectation, un montant de 802 118 \$US qui incluait les fonds destinés au projet de mousse Barlan Metal en Turquie (TUR/FOA/18/INV/18), dont l'annulation avait été annoncée à sa vingt-cinquième réunion.

(Décision 28/14)

29. Le Comité exécutif a décidé de renvoyer au Sous-comité sur l'examen des projets, pour examen, la demande de l'ONUDI de modifier le propos du projet de démonstration pour la Jamaïque (JAM/FUM/26/DEM/10).

(Décision 28/15)

vi) Rapport d'activités de la Banque mondiale (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/10)

30. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 26), le Comité exécutif a décidé de saisir le Sous-comité sur l'examen des projets de la demande de transférer au PNUD le projet «Programme de collecte, de recyclage et de conservation du CFC-12 destiné aux ateliers d'entretien et de réparation de réfrigérateurs ménagers au Brésil» (BRA/REF/07/TAS/07) pour qu'il y donne suite en tenant compte de la politique en vigueur sur les projets de récupération et de recyclage.

(Décision 28/16)

31. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 27), le Comité exécutif a décidé:

- (a) de prendre note avec satisfaction du rapport d'activités de la Banque mondiale;
- (b) de prendre note des mises à jour de la Banque mondiale concernant l'avancement des projets souffrant de retards dans la mise en œuvre;
- (c) de prendre note également des corrections et des notes administratives destinées aux agences d'exécution.

(Décision 28/17)

32. Ayant pris note de la solution possible aux problèmes financiers des entreprises bénéficiaires mentionnée par la Banque mondiale dans son rapport d'activités (par. 28), le Comité exécutif a décidé que, le cas échéant, la Banque mondiale présenterait au Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances une proposition bien étayée qui servirait de base à la formulation de recommandations au cas par cas.

(Décision 28/18)

b) Conséquences des annulations de projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/11)

33. À propos de la recommandation figurant au paragraphe 31 du rapport du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4), des inquiétudes ont été exprimées concernant la définition des raisons techniques à la fin de l'alinéa b), les participants craignant qu'une telle décision ne risque d'augmenter la charge de travail du Sous-comité sur l'examen des projets et d'avoir de lourdes conséquences financières.

34. À l'issue de ses délibérations, le Comité exécutif a décidé:

- (a) que, dans le cas de projets qui sont annulés parce qu'il a été déterminé que le niveau de financement approuvé initialement serait insuffisant pour des raisons techniques, les raisons en question devront être précisées;
- (b) de déterminer la fréquence éventuelle de tels projets, en supposant qu'ils seraient rares;
- (c) d'établir les incidences financières d'une nouvelle soumission de tels projets;
- (d) de demander au Secrétariat de préparer, en collaboration avec les agences d'exécution, un document sur la question;
- (e) de demander au Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances de soumettre la recommandation à un examen plus approfondi à sa neuvième réunion, en tenant compte des éléments présentés ci-dessus, et de lui en rendre compte à sa vingt-neuvième réunion.

(Décision 28/19)

35. Le Comité exécutif a décidé de demander aux représentants des agences d'exécution d'indiquer les raisons pour lesquelles des projets avaient été annulés ou pour lesquelles il a été proposé de les annuler.

(Décision 28/20)

PNUE

Manuel sur l'application pratique d'instruments politiques (GLO/SEV/21/TAS/30):
financement insuffisant.

36. Le Comité exécutif a décidé que le projet remanié serait renvoyé au Sous-comité sur l'examen des projets.

(Décision 28/21)

PNUD

Projet de l'entreprise Meenakshi Aerosols and Cosmetics (IND/ARS/22/INV/14):
nouvelle soumission.

37. Le Comité exécutif a décidé de demander au PNUD de soumettre la question à l'attention du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances à sa neuvième réunion.

(Décision 28/22)

Projet de mousse El-Tawil en Égypte (EGY/FOA/15/INV/46): faillite.

38. Le Comité exécutif a noté que le projet serait annulé et le solde restitué.

Projet Multidimensionales en Colombie (COL/FOA/13/INV/10).

39. Le Comité exécutif a noté que les obstacles avaient été éliminés et que le projet devrait pouvoir progresser désormais.

Projet de mousse Richdor au Maroc (MOR/FOA/23/INV/14): pas de réponse du bénéficiaire.

Projet de mousse Alumaco au Nigeria (NIR/FOA/23/INV/26): pas de réponse du bénéficiaire.

40. Le Comité exécutif a noté que de plus amples renseignements lui seraient présentés à sa vingt-neuvième réunion.

ONUDI

Projet d'aérosol Alki S.A. en Tunisie (TUN/ARS/22/INV/20): demande de l'entreprise.

41. Le Comité exécutif a pris note de l'annulation du projet.

Préparation de projet dans le secteur des aérosols au Brésil (BRA/ARS/27/PRP/127): le projet n'a pas été resoumis.

42. Le Comité exécutif a noté que le projet avait été annulé parce que le gouvernement n'autorisait aucun projet de reconversion de CFC dans le secteur des aérosols sauf pour des utilisations médicales.

Banque mondiale

Projet de mousse Randon Implementos au Brésil (BRA/FOA/18/INV/31): financement insuffisant

43. Le Comité exécutif a noté que le projet avait été annulé et qu'il ne serait probablement pas soumis de nouveau.

Projet de mousse Recrusal au Brésil (BRA/FOA/18/INV/32)

44. Le Comité exécutif a noté que tous les décaissements ont été effectués et que certains fonds seraient restitués au Fonds multilatéral.

Projet de mousse Sree Precoated Steels (IND/FOA/17/INV/44)

Projet de mousse PT Irc Inoac en Indonésie (IDS/FOA/23/INV/75)

PT Sea Horse Maspion en Indonésie (IDS/FOA/23/INV/76)

Projet d'aérosol JIPCO en Jordanie (JOR/ARS/20/INV/26)

45. Le Comité exécutif a noté que les rapports des quatre projets ci-dessus lui seraient présentés à sa vingt-neuvième réunion.

Projet de réfrigération Indurnor en Uruguay (URU/REF/15/INV/12): faillite

46. Le Comité exécutif a noté que le projet ci-dessus avait été annulé.

47. Le Comité exécutif a noté en outre que la Banque mondiale avait communiqué au Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances des détails sur les projets ci-après, qui avaient annulés par accord mutuel:

- Réfrigération - Everest (BRA/REF/19/INV/51): demande de l'entreprise.
- Élimination du CFC-113 et du MCF utilisés pour le nettoyage de pièces d'aéronef par dégraissage à la vapeur à Embraer (BRA/SOL/18/INV/38): financement insuffisant.
- BKJ en Thaïlande (THA/SOL/19/INV/53): un rapport sera présenté au Comité exécutif à sa vingt-neuvième réunion.
- Congreso de la Republica au Venezuela (VEN/REF/08/INV/11): projet achevé, élimination accomplie, financement refusé.

c) **Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités de 1998**
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/12)

d) **Parts des agences d'exécution** (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/13)

48. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 42-46), le Comité exécutif a décidé, aux fins d'établissement des plans d'activités:

- (a) de rétablir l'affectation des parts des agences d'exécution pour les projets d'investissement figurant dans le plan d'activité global pour 1998 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/24/4), c'est-à-dire comme suit: PNUD 30%, ONUDI 25%, Banque mondiale 45%, tout en supprimant les créneaux de financement particuliers pour le bromure de méthyle, les PME, les aérosols et les halons;
- (b) de demander aux agences d'exécution de préparer leurs projets de plan d'activités pour l'an 2000 sur la base d'un montant indicatif équivalant à un tiers du montant correspondant à la période triennale 1997-1999.

(Décision 28/23)

49. Pour ce qui est de savoir si les projets d'investissement bilatéraux prévus pour les agences d'exécution devraient être inclus dans leurs parts à compter de l'an 2000, le Comité exécutif a décidé que la question appelle plus ample réflexion et qu'il y reviendrait ultérieurement.

(Décision 28/24)

e) **Rapport de situation sur l'élimination des ODS dans les pays visés à l'article 5**
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/14)

50. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 47 et 48), le Comité exécutif a décidé:

- (a) de prendre note avec satisfaction du rapport;
- (b) A. Dans le but de faciliter la planification de la prochaine période triennale
d'inviter les agences d'exécution à collaborer avec les centres nationaux de l'ozone dans les pays où elles sont chargées des projets de renforcement des institutions, de concert avec d'autres agences, afin d'analyser les données de référence du pays concernant:
 - i) la répartition sectorielle de la consommation de référence;

- ii) les réductions prévues de la consommation de référence à la suite des projets d'investissement déjà approuvés pour chaque secteur;
- iii) les parts estimatives de la consommation des industries de fabrication et des activités d'entretien ou des installations sur site dans le secteur de la réfrigération.

Les agences d'exécution soumettront un rapport préliminaire à la vingt-neuvième réunion du Comité exécutif et un rapport final à sa trente et unième réunion.

B. Dans le but de clarifier les données relatives aux anomalies relevées concernant i) des niveaux d'élimination, dans les projets approuvés, supérieurs à la consommation de référence et ii) des cas où les décaissements de fonds approuvés il y a au moins 12 mois pour un pays particulier sont très faibles (30% ou moins):

de charger le Secrétariat d'identifier les pays dans lesquels de telles anomalies ont été relevées (sur la base du rapport de situation);

de charger en outre le Secrétariat d'inviter les pays en question:

- dans les cas décrits en B i) ci-dessus, à expliquer les raisons de l'anomalie;
- dans les cas décrits en B ii), à préciser les causes du faible taux de décaissement, l'assistance nécessaire pour résoudre le problème s'il y a lieu, les échéances prévues pour la résolution du problème et la capacité éventuelle du pays d'accepter d'autres projets.

Le Secrétariat est chargé à ce propos de présenter un rapport au Comité exécutif à sa vingt-neuvième réunion.

(Décision 28/25)

f) Projets de renforcement des institutions: application de la décision 27/10 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/15)

51. Le Comité exécutif a noté qu'aucune suite n'a été donnée à la note soumise à ce sujet.

52. Ayant constaté que les projets de renforcement des institutions se heurtaient toujours à de sérieux problèmes dans les pays suivants: Comores, Congo, Maldives, Ouganda, République populaire démocratique de Corée, Tanzanie et Zambie, bien que les projets aux Comores, en Ouganda, en Tanzanie et en Zambie connaissent certains progrès, le Comité exécutif a décidé de demander au PNUE de lui soumettre, à sa vingt-neuvième réunion, un rapport sur les projets qui auraient encore des difficultés.

(Décision 28/26)

g) Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du programme de travail de 1999 en matière de surveillance et d'évaluation (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/16)

53. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 53-57), le Comité exécutif a décidé:

- (a) de prendre note des progrès réalisés et des travaux prévus dans le programme de travail de 1999 en matière de surveillance et d'évaluation;
- (b) que la méthodologie pour l'évaluation des projets du secteur de la réfrigération inclurait le recensement, en conjonction avec les agences d'exécution et les agences bilatérales, des décisions du Comité exécutif qui auraient une incidence potentielle sur le choix de technologies de reconversion d'entreprises utilisant des ODS.

(Décision 28/27)

54. Concernant la mention, au paragraphe 55 du rapport du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4), de la note de discussion présentée par le gouvernement de la Suède sur la politique générale relative aux HCFC (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/Inf.3), le Comité exécutif a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa vingt-neuvième réunion un point particulier sur une étude comparative éventuelle des coûts des technologies de rechange et sur les répercussions que l'appui du Fonds multilatéral aurait sur le choix de ces technologies.

(Décision 28/28)

h) Comptes de 1998 du Fonds multilatéral (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/16)

55. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/4, par. 59), le Comité exécutif a pris note des comptes du Fonds multilatéral figurant à l'annexe II au présent rapport.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR: RAPPORT DU SOUS-COMITÉ SUR L'EXAMEN DES PROJETS

56. Le représentant du Japon, président du Sous-comité sur l'examen des projets (composé du Brésil, du Burkina Faso, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, de l'Italie et du Japon), a présenté le rapport du Sous-comité sur sa réunion tenue à Montréal les 12 et 13 juillet 1999 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18 et Corr.1), contenant les recommandations du Sous-comité sur un certain nombre de questions. Dans son intervention, le président a indiqué que le Sous-comité

avait recommandé l'approbation de 12 projets bilatéraux et de 143 projets d'investissement dans 36 pays. Il avait également recommandé la prorogation de 10 projets de renforcement des institutions et l'approbation d'un nouveau projet de renforcement des institutions pour la Mongolie.

57. Abordant certains points particuliers, le président a appelé l'attention du Comité sur un projet d'investissement destiné à une entreprise en Inde, qui constituait le premier projet d'élimination dans le secteur des agents de transformation de ce pays. En outre, le Sous-comité recommandait l'approbation d'un projet sur les solvants en Chine qui permettrait d'éliminer la plus grande quantité de substances appauvrissant la couche d'ozone jamais couverte dans un projet de solvants examiné jusqu'ici, soit 202 tonnes environ. Il recommandait également le financement des surcoûts d'exploitation de deux projets de compresseurs couvrant cinq entreprises en Inde et une entreprise en Iran, qui étaient les premiers projets soumis comme suite à la décision 26/36 sur les coûts d'exploitation liés aux compresseurs. Concernant la proposition d'éliminer l'utilisation du bromure de méthyle dans la culture du tabac au Brésil, le Sous-comité avait recommandé le versement d'un paiement incitatif, étant donné l'importance de promouvoir l'élimination du bromure de méthyle.

58. Pour ce qui est des questions de politique générale, le Sous-comité a recommandé l'approbation des recommandations sur les lignes directrices pour des projets dans le nouveau secteur en émergence des agents stérilisateurs. En outre, ayant conclu ses délibérations sur la question complexe de la priorité à accorder aux activités liées à la reconversion des utilisateurs finals dans le sous-secteur de la réfrigération commerciale, le Sous-comité a soumis au Comité exécutif des recommandations sur les circonstances dans lesquelles ces activités pourraient recevoir une priorité ainsi que sur les lignes directrices applicables.

59. En conclusion, le président a avisé le Comité que les projets dont l'approbation est recommandée permettront d'éliminer un total de 5 700 tonnes ODP. La valeur totale de ces projets était de 56 millions \$US environ.

a) Aperçu des questions recensées durant l'examen des projets

60. Ayant examiné la question des propositions de projets destinés aux entreprises fournisseurs de services et/ou de biens (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/19, par. 4-7), ainsi que les observations et les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18, par. 5-7), le Comité exécutif a décidé de demander aux agences d'exécution, lorsqu'elles soumettent des propositions de projets pour des entreprises spécialisées dans la fourniture de services, notamment l'installation de chambres froides, de transport frigorifique, d'agents de stérilisation, etc., à communiquer dans la mesure du possible des données sur l'acquisition et la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone portant sur une période de trois ans précédant la préparation des projets et, si cela n'est pas possible, à indiquer les raisons pour lesquelles elles ne sont pas en mesure de fournir des données sur une période de trois ans.

(Décision 28/29)

b) Coopération bilatérale

61. Ayant examiné les propositions de projets à financer dans le cadre de la coopération bilatérale (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/20/Rev.1), ainsi que les observations et les recommandations pertinentes du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18 et Corr.1, par. 8-15), le Comité exécutif a décidé d'approuver les propositions au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport et de demander au Trésorier de créditer comme suit les montants ci-après:

- (a) 108 480 \$US au titre du solde des contributions bilatérales de la Belgique pour la période 1997 - 1999;
- (b) 936 905 \$US au titre du solde des contributions bilatérales de la France pour la période 1997 - 1999;
- (c) 221 575 \$US au titre du solde des contributions bilatérales de l'Allemagne pour la période 1997 - 1999;
- (d) 2 507 500 \$US au titre du solde des contributions bilatérales du Japon pour la période 1997 - 1999;
- (e) 565 000 \$US au titre du solde des contributions bilatérales du Royaume-Uni pour la période 1997 - 1999.

(Décision 28/30)

62. De même, sur la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets, le Comité exécutif a adopté les diverses décisions ci-après concernant des projets dont le Secrétariat avait recommandé l'examen individuel:

Préparation de projet visant à éliminer l'utilisation de solvants à base d'ODS dans la production de pièces utilisées dans des conditions de haut voltage en Chine (27 500 \$US) (France) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/20/Rev.1)

Préparation de projet d'assistance aux entreprises de Shenzhen pour l'élimination des ODS (CFC-113 et TCA) dans la production d'écrans CL et de tubes à images de télévision en Chine (50 000 \$US) (Japon) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/20/Rev.1)

63. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18 et Corr. 1, par. 9-10), le Comité exécutif a décidé de reporter l'examen de ces projets à sa vingt-neuvième réunion, où le Sous-comité les évaluerait selon leurs propres mérites. Le Comité exécutif pourrait alors se fonder sur les recommandations éventuelles du Sous-comité sur ces propositions de projets bilatéraux pour préciser plus

clairement les relations entre ces projets et la stratégie d'élimination du secteur des solvants en Chine.

(Décision 28/31)

Projet pilote d'octroi de prêt à des conditions de faveur pour le remplacement de refroidisseurs au Mexique (Royaume-Uni) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/20)

64. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18, par. 11-14), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport, étant entendu que les fonds remboursés au Fonds multilatéral durant la première phase du projet seraient mis à la disposition du Comité exécutif, pour réutilisation dans les trois ans qui suivront l'approbation du projet et qu'ils serviront, selon la décision du Comité exécutif, soit à financer une deuxième phase d'acquisition de refroidisseurs au Mexique, soit à d'autres projets particuliers d'élimination d'ODS dans ce pays.

(Décision 28/32)

c) Amendements de programmes de travail

i) Amendements du programme de travail de 1999 du PNUE

65. Ayant pris note de la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18, par. 17), le Comité exécutif a décidé d'approuver les amendements en question, figurant dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/21, au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport.

(Décision 28/33)

ii) Amendements du programme de travail de 1999 de la Banque mondiale

66. Ayant pris note de la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18, par. 19), le Comité exécutif a décidé d'approuver les amendements en question, figurant dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/22, au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport.

(Décision 28/34)

d) Projets d'investissement (incluant le bromure de méthyle)

i) Projets dont l'approbation globale est recommandée

67. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18, par. 20 et 21), ainsi que des informations fournies et des points de vue exprimés lors des délibérations, le Comité exécutif a approuvé, aux fins de financement, les projets et activités indiqués dans l'annexe III au présent rapport, sous réserve des conditions mentionnées dans les recommandations du Secrétariat dans les fiches d'évaluation des projets.

(Décision 28/35)

68. En ce qui concerne les projets destinés à une approbation globale, le Comité exécutif a pris note de la recommandation du Sous-comité, voulant qu'à l'avenir :

- (a) Lorsqu'il y a divergence apparente entre les données de référence d'un pays sur sa consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone, les données sur les quantités d'ODS déjà éliminées ou dont l'élimination est prévue dans le cadre de projets déjà financés avec les ressources du Fonds multilatéral et les quantités à éliminer dans le cadre de projets proposés aux fins d'approbation, les pays et les agences d'exécution responsables seront invités à présenter une explication de la divergence au Sous-comité sur l'examen des projets;
- (b) Lorsque le taux de décaissement apparent de projets approuvés dans un pays atteint un niveau d'une faiblesse injustifiée, le pays et les agences d'exécution responsables seront invités à en indiquer les raisons.

ii) Projets destinés à être examinés individuellement

Argentine: Projet de démonstration d'applications expérimentales de solutions de remplacement au bromure de méthyle pour la désinsectisation du coton et des agrumes (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/24)

69. Ayant pris note de la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18, par. 23), le Comité exécutif a décidé de différer l'examen du projet en question jusqu'à ce que la nature de l'application du bromure de méthyle dans le cadre de ce projet puisse être vérifiée.

(Décision 28/36)

Brésil: Élimination du bromure de méthyle dans l'ensemble du secteur du tabac (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/25 et Add.1)

70. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18, par. 24-26.), le Comité exécutif a décidé:

- (a) d'approuver le projet au niveau de financement de 2,34 millions \$US, comme mesure d'incitation à l'échelle nationale et à titre exceptionnel, en vue de son exécution afin d'éliminer au moins 20% de la consommation actuelle de bromure de méthyle dans le secteur du tabac (qui passera de 421,8 tonnes ODP à 337,4 tonnes ODP ou moins) sur une période de trois ans à partir du début du projet;
- (b) que, trois ans après le début du projet, l'agence d'exécution soumettra au Comité exécutif des informations sur l'expérience acquise dans sa mise en œuvre, ainsi que sur les coûts connexes et la consommation d'ODS qui reste dans ce secteur.

(Décision 28/37)

Chine: Élimination du CFC-12 dans la production de filets d'emballage en mousse EPE à 27 entreprises (Projet parapluie) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/26 et Corr.1)

71. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18, par. 27 et 28), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport, sous réserve de la condition indiquée au paragraphe 78 du présent rapport.

(Décision 28/38)

Chine: Élimination des ODS utilisées dans les chaînes de production de l'usine de tubes à images couleur Irico (Caihong) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/26)

72. Ayant pris note de la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18, par. 29), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport.

(Décision 28/39)

Inde: Élimination de l'utilisation du tétrachlorure de carbone comme agent de transformation dans la production d'endosulphan à Excel Industries Limited (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/31 et Add. 1 et 3)

73. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18, par. 30 et 31), le Comité exécutif a décidé

d'approuver le projet ci-dessus, au niveau de financement indiqué à l'annexe III au présent rapport, étant entendu que les informations et les données fournies dans les futurs projets de ce type respecteront toutes les conditions des lignes directrices présentées dans la décision 27/78.

(Décision 28/40)

Inde: Surcoûts d'exploitation des compresseurs dans cinq entreprises du secteur de la réfrigération domestique (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/31 et Add. 3)

Iran: Remplacement du CFC-12 par le HFC-131a comme frigorigène à Iran Compressor Manufacturing Company (ICMC) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/32 et Add. 2)

74. Ayant pris note de la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18, par. 32), le Comité exécutif a décidé d'approuver les projets ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport.

(Décision 28/41)

Thaïlande: Projet parapluie pour la reconversion de 224 petites et moyennes entreprises de réfrigération commerciale afin de remplacer le CFC-12 par du HFC-134a et le CFC-11 par du HCFC-141b comme agent de gonflage pour la mousse d'isolation (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/43 et Add. 2)

75. Ayant pris note de la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18, par. 33), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport.

(Décision 28/42)

e) Notes de politique générale

Conditions pour l'examen de projets d'élimination d'ODS par les utilisateurs finals dans le sous-secteur de la réfrigération commerciale: facteurs supplémentaires (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/47)

76. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18, par. 34-36), le Comité exécutif a décidé d'adopter les lignes directrices ci-après pour les projets de reconversion d'utilisateurs finals dans le sous-secteur de réfrigération commerciale:

Les conditions décrites ci-après doivent être remplies pendant une période initiale de 18 mois pour que la priorité puisse être accordée aux activités de reconversion des utilisateurs finals:

- Le pays a mis en place des mesures de contrôle des exportations/importations de CFC et des matériel contenant des CFC, ainsi que des mécanismes efficaces de vérification et des restrictions de l'implantation de nouveaux éléments à base de CFC;
- Au moment de demander des subventions pour la reconversion des utilisateurs finals, le pays est en mesure de déterminer que la principale consommation qui reste est due aux activités de réparation et d'entretien des équipements de réfrigération et de climatisation;
- Pour assurer une telle vérification, des données complètes sur le profil de l'ensemble de la consommation restante ont été obtenues et communiquées au Comité exécutif;
- Il n'y a pas aucune autre activité possible qui permettrait au pays de s'acquitter de ses obligations de réglementation des CFC, ou encore, le prix de détail des CFC est élevé par rapport à celui des frigorigènes de remplacement pendant au moins neuf mois et continuera sans doute à augmenter;

Les lignes directrices pour la période initiale de 18 mois sont les suivantes:

- L'adaptation des équipements de réfrigération commerciale continuera d'être évaluée au cas par cas;
- La formation des techniciens en réfrigération sera reconnue comme faisant partie des activités de reconversion des utilisateurs finals du secteur de la réfrigération;
- L'adaptation des équipements de réfrigération commerciale sera considérée aux fins de financement en tenant compte de l'expérience acquise dans la mise en œuvre des éléments appropriés du plan de gestion des frigorigènes;
- Durant la période initiale, et en attendant un nouvel examen de la question, la priorité sera accordée aux projets de reconversion des entrepôts frigorifiques des industries agricoles, piscicoles ou autres industries alimentaires qui sont importantes pour l'économie des pays intéressés;
- Durant la période initiale, les coûts liés au remplacement des frigorigènes, au remplacement de l'huile et aux dépenses d'investissement mineures, s'il y a lieu, ainsi qu'à la main-d'œuvre aux tarifs locaux, seraient considérés comme des surcoûts recevables. Les projets de reconversion de plus grande envergure, comprenant le réusinage ou le remplacement des compresseurs et une remise en état complète des

systèmes de réfrigération, ne seront pas sujets à ces lignes directrices initiales. Les surcoûts et suréconomies d'exploitation seront calculés de la même façon que pour les autres projets de réfrigération commerciale, sur une période de deux ans;

- La consommation de l'entreprise sera la quantité annuelle moyenne de frigorigènes à base de CFC dont il peut être établi, conformément aux lignes directrices existantes du Comité exécutif, qu'elle a été ajoutée aux systèmes de réfrigération;
- Il n'y a pas lieu d'établir le seuil de coût-efficacité pour cette période initiale; par contre, toutes les conditions correspondant aux données de référence et tous les critères d'admissibilité s'appliqueront. Le financement accordé pour la période initiale de 18 mois sera limité à 10 millions \$US;
- Ces lignes directrices seront revues après une période d'application de 18 mois.

(Décision 28/43)

Secteur des agents stérilisateurs (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/48)

77. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18, par. 37 et 38), le Comité exécutif a décidé d'adopter les lignes directrices ci-après pour les projets du sous-secteur des agents stérilisateurs:

- (a) Les propositions de projets sont compatibles avec toutes les politiques et les décisions du Comité exécutif, notamment avec celles qui ont trait aux installations établies après le 25 juillet 1995 et aux exportations.
- (b) Pour éviter toute confusion entre le secteur des agents stérilisateurs et celui des solvants, tout pays qui dispose de plus d'une entreprise assurant des activités de stérilisation mettra sur pied un profil sectoriel.
- (c) Le choix d'une technologie sera expliqué en détail. En particulier, compte tenu de l'obligation de trouver des solutions rentables conformes aux stratégies industrielles nationales, une comparaison générale des coûts sera faite pour les principaux choix de technologies. Si une solution prévoyant l'utilisation de HCFC est proposée, elle sera absolument conforme aux décisions prises portant sur une telle utilisation.
- (d) Normes de sécurité. Le projet sera conçu conformément aux normes appropriées, en respectant les normes nationales ou internationales reconnues par l'industrie, telles que, par exemple, la norme NFPA 560 de l'Association nationale des États-Unis pour la protection contre l'incendie intitulée "Standard for the Storage, Handling and Use of Ethylene Oxide for Sterilization and Fumigation" (Norme pour le stockage, la manipulation et l'utilisation de l'oxyde d'éthylène aux fins de

stérilisation et de fumigation) et la norme d'installation électrique NEC de classe 1, division 2, groupe B ou C, ou la classification équivalente dans les codes internationales de la CEI.

- (e) Améliorations technologiques et coûts non recevables. Étant donné les changements qui seront probablement apportés à l'aménagement de l'usine dans certains des projets et l'installation d'équipement exploité par ordinateur, les propositions incluront une description détaillée de la configuration de base, ainsi que des coûts directement liés à l'élimination d'ODS, distincts des coûts associés à l'amélioration de l'usine qui ne sont pas recevables aux fins de financement. Les surcoûts proposés seront totalement conformes aux décisions pertinentes du Comité exécutif relatives aux améliorations technologiques.
- (f) Pour faciliter l'établissement des données de consommation, les informations communiquées sur les niveaux d'activité de l'entreprise et sa consommation annuelle d'ODS couvriront une période minimale de trois ans avant la préparation du projet. La non soumission de données pour une période minimale de trois ans devra être justifiée.
- (g) Les surcoûts d'exploitation seront calculés sur une période de trois ans. L'examen des choix de technologie pour chaque projet prendra en considération les coûts d'exploitation de chacun des procédés de stérilisation à base de OE/HCFC, OE/CO² et OE pur. Une comparaison générale des surcoûts et des économies différentielles des différentes technologies choisies sera incluse dans les documents de projet.
- (h) Les présentes lignes directrices initiales seront revues, lorsqu'un nombre suffisant de projets auront été examinés, de façon à tirer des conclusions générales sur les coûts. La révision comprendra l'examen d'un seuil de coût-efficacité.
- (i) En attendant, le rapport coût-efficacité des propositions de projet sera examiné individuellement.

(Décision 28/44)

Plan stratégique pour l'élimination des ODS dans les sous-secteurs de la production des mousses de polyéthylène et de polystyrène extrudées en Chine
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/49)

78. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18, par. 39 et 40), le Comité exécutif a décidé de demander à l'ONUDI de peaufiner le plan stratégique pour l'élimination des ODS dans les sous-secteurs de la production des mousses de polyéthylène et de polystyrène extrudées en Chine et de le lui soumettre de nouveau. Dans cette nouvelle stratégie révisée, la capacité totale des entreprises pour lesquelles le financement des activités de reconversion est demandé,

correspondrait au niveau de production actuel indiqué pour le sous-secteur, incluant les projets déjà approuvés.

(Décision 28/45)

79. Au moment de l'adoption de la décision, un représentant a fait part de ses préoccupations sur la clarté du libellé de la dernière phrase de la décision.

Stratégie d'élimination des halons en Inde (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/50 et Corr.1)

80. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/18, par. 41 et 42), le Comité exécutif a pris note de la stratégie en question, présentée dans les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/50 et Corr.1, ainsi que des observations pertinentes du Secrétariat.

Rapport du président du Groupe de travail sur le plan d'élimination dans le secteur des solvants de la Chine

81. Le président du Groupe de travail sur le plan d'élimination dans le secteur des solvants de la Chine a présenté un rapport intérimaire sur l'avancement des travaux de son groupe. Celui-ci avait tenu deux réunions informelles durant la réunion du Groupe de travail à composition non limitée à Genève, le 15 et 16 juin, ainsi que deux réunions officielles à Montréal, le 13 et 14 juillet 1999. Le groupe avait identifié les domaines qui appelaient un complément de travail, notamment la poursuite de l'affinage des données et les modalités d'exécution incluant un mécanisme d'assistance continue pour les utilisateurs de petite envergure.

82. Le Groupe de travail s'était penché sur les questions suivantes:

- La collecte de données sur le CFC-113 est achevée à 80 %. La consommation restante par les petits utilisateurs pourrait être déterminée grâce à une enquête par sondage orienté couvrant les petits utilisateurs de certaines régions, à entreprendre vers la fin de septembre 1999. Des enquêtes semblables sur le TCA et le tétrachlorure de carbone seront réalisées vers le milieu de l'an 2000.
- Étant donné la maturité des données sur le CFC-113 et les mesures déjà en place dans le secteur de la production, le groupe de travail a conclu qu'il conviendrait d'adopter une stratégie incorporant une approche par étapes, commençant par l'examen d'un cadre général pour le plan d'élimination du secteur des solvants, dans le cadre duquel un financement serait d'abord convenu pour l'élimination du CFC-113. Le financement des activités dans les sous-secteurs du TCA et du tétrachlorure de carbone serait ensuite examiné de la même façon que pour le CFC-113.
- Le groupe de travail se réunira à Washington, D.C. à la fin de septembre 1999, à l'occasion de la Réunion de réapprovisionnement du Fonds multilatéral et du Earth Technologies Forum, afin d'examiner et de peaufiner le plan d'élimination du secteur des solvants, et il se réunira de nouveau pour une journée complète le dimanche

21 novembre 1999 à Beijing, un jour avant le début des réunions des Sous-comités à la vingt-neuvième réunion du Comité exécutif.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR: PROGRAMMES DE PAYS: MONGOLIE

83. Le Comité exécutif a examiné le programme de pays de la Mongolie (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/51) et il a décidé:

- (a) d'approuver le programme de pays de la Mongolie, en notant que cette approbation ne signifiait en aucune façon celle des projets qui y sont inclus, ni de leurs niveaux de financement;
- (b) de demander au gouvernement de la Mongolie de lui soumettre chaque année des informations sur l'avancement de l'exécution du programme de pays, conformément à sa décision sur la mise en œuvre des programmes de pays (UNEP/OzL.Pro/ExCom/10/40, par. 135). Établi selon la présentation approuvée, le premier rapport couvrira la période du 16 juillet 1999 au 31 décembre 2000, et devra parvenir au Secrétariat du Fonds avant le 1^{er} mai 2001.

(Décision 28/46)

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR: RÉVISION DES LIGNES DIRECTRICES POUR LE SECTEUR DU BROMURE DE MÉTHYLE

84. Le Groupe de travail établi conformément à la décision 27/86 dans le but de réviser les lignes directrices existantes pour les projets dans le secteur du bromure de méthyle, s'est réuni pendant la réunion du Comité exécutif. Le Groupe avait en main les lignes directrices en vigueur, contenues dans l'annexe IV au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/24/47, ainsi que le Rapport de la réunion d'experts sur les technologies de remplacement du bromure de méthyle, présenté dans la Partie II du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/52 et Corr.1. À l'issue de ses délibérations, le Groupe est convenu que ses membres, ainsi que les agences d'exécution, communiqueraient, avant le 15 août, leurs points de vue et leurs observations sur les deux documents ci-dessus au Secrétariat qui en présenterait la synthèse à la vingt-neuvième réunion du Comité exécutif. Le Groupe de travail est convenu aussi de se réunir de nouveau au cours de la vingt-neuvième réunion afin de prendre connaissance de la synthèse et de proposer des révisions aux lignes directrices existantes, en vue de leur examen par le Comité exécutif.

85. En attendant, le Groupe de travail a exprimé le point de vue que l'établissement de projets sur le bromure de méthyle continuera d'être soumis aux lignes directrices en vigueur, sachant que les projets dans ce secteur devront se concentrer sur l'élimination des ODS.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR: RAPPORT SUR L'OCTROI DE PRÊTS À DES CONDITIONS DE FAVEUR

86. Le représentant du Secrétariat du Fonds a appelé l'attention du Comité exécutif sur la note de discussion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/53) préparée par le Secrétariat comme suite à la décision 27/84, et relative à l'octroi de prêts à des conditions de faveur.

87. À l'issue des délibérations, au cours desquelles le président du Comité exécutif a pris note avec satisfaction des importants progrès réalisés dans la recherche d'un terrain d'entente sur la question, le Comité exécutif a décidé:

- (a) de prendre note des principes ci-après, présentés par le représentant du Canada et examinés par le Comité:
 - Les gouvernements bénéficiaires ne devraient pas avoir à assumer de dettes officielles supplémentaires pour avoir accepté des projets du Fonds multilatéral comportant des méthodes novatrices de financement;
 - Si un pays acceptait un projet comportant un prêt à des conditions de faveur ou des méthodes novatrices de financement, les fonds qui seraient éventuellement remboursés dans le cadre du projet serviraient, suivant la décision du Comité exécutif, à financer de nouveaux projets nécessaires dans ledit pays;
 - Les paramètres des méthodes novatrices de financement seront modifiés en fonction des besoins du projet à l'examen et des capacités du pays bénéficiaire;
 - L'application du système de prêts à des conditions de faveur ou des méthodes novatrices de financement exige la prévision de fonds appropriés pour couvrir les coûts administratifs;
- (b) d'inviter les membres du Comité exécutif à soumettre au Secrétariat des observations sur ces quatre principes précédents, ou sur tout autre principe approprié, qui seront incorporés à un document-cadre général destiné à l'examen du Comité exécutif à sa vingt-neuvième réunion;
- (c) d'examiner cette question et ces principes à sa vingt-neuvième réunion, à la fois au titre d'un point de son ordre du jour et dans le cadre d'une réunion informelle de grande ampleur.

(Décision 28/47)

88. Plusieurs représentants de pays visés à l'article 5 ont indiqué que, outre les quatre principes présentés par le représentant du Canada, il existait d'autres points qui intéressaient les pays visés à l'article 5.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR: RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU RÉGIME DE COÛTS ADMINISTRATIFS

89. Le représentant du Secrétariat a appelé l'attention du Comité exécutif sur le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/54 et a rappelé que par sa décision 26/41, le Comité avait établi un nouveau régime de coûts administratifs, en stipulant que la mise en œuvre dudit régime serait examinée à sa deuxième réunion de 1999

90. Le représentant a également rappelé que, dans sa décision 27/17, le Comité exécutif avait relevé l'impression générale que les membres du Sous-comité pour l'examen des projets trouvaient trop élevé le niveau actuel des coûts d'appui applicables aux projets approuvés rétroactivement et que ce taux devrait être examiné dans le cadre général de l'examen de la question des coûts d'appui administratif prévu dans la décision 26/41.

91. Le représentant du Secrétariat a expliqué que dans la Partie A, le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/54 fait l'analyse des incidences de l'application du nouveau régime de coûts administratifs. D'après le document, depuis la mise en œuvre du nouveau régime, les coûts d'appui des agences n'étaient en fait que de 12,3%, bien que ce taux soit grandement influencé par le fait que la Banque mondiale appliquait seulement un taux de 10% au programme d'élimination du secteur des halons en Chine. Le représentant a expliqué en outre que la Partie B du document contenait des informations sur la question du financement rétroactif des projets.

92. Le représentant de la Banque mondiale a décrit les questions mentionnées dans la Partie C du document, en expliquant qu'elle contenait des informations sur les coûts administratifs approuvés pour la première tranche du programme sur le secteur des halons en Chine.

93. Après délibérations, le Comité exécutif a noté que les projets financés rétroactivement étaient de plusieurs types différents, selon la part du projet qui était déjà réalisée au moment où l'agence d'exécution était intervenue; il a noté qu'il serait peut-être approprié d'appliquer différents niveaux de coûts d'appui aux divers types de projet et il a décidé:

- (a) de demander aux agences d'exécution de fournir d'autres informations sur les différents types de projets approuvés rétroactivement;
- (b) de demander à la Banque mondiale d'apporter des clarifications supplémentaires sur le taux de 3% de l'intermédiaire financier à la prochaine réunion du Comité exécutif;
- (c) de demander au Secrétariat et aux agences d'exécution d'identifier les projets approuvés qui pourraient être classés comme projets de PME suivant la définition des PME figurant dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/19/54 et de présenter un rapport sur leurs coûts administratifs à la vingt-neuvième réunion du Comité exécutif.

(Décision 28/48)

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR: EXPORTATIONS VERS DES PAYS NON VISÉS À L'ARTICLE 5: LIGNES DIRECTRICES SUR LA RECEVABILITÉ DES PROJETS

94. Le représentant du Secrétariat a appelé l'attention du Comité sur le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/55. Il a rappelé que le Sri Lanka avait présenté à la vingt-cinquième réunion du Comité exécutif un projet visant le remplacement du tétrachlorure de carbone utilisé dans les essais sur le charbon actif. Étant donné qu'environ 72% du charbon actif était exporté vers des pays non visés à l'article 5, le Comité exécutif avait décidé de différer le projet et, à sa vingt-sixième réunion, l'Inde avait demandé un amendement de la décision de la quinzième réunion portant sur les exportations vers des pays non visés à l'article 5.

95. Après délibérations, le Comité exécutif a décidé de charger le Secrétariat d'inviter les membres du Comité exécutif et les agences d'exécution à communiquer leurs observations sur le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/55 au Secrétariat, qui les rassemblerait et les analyserait aux fins de présentation à la vingt-neuvième réunion du Comité exécutif.

(Décision 28/49)

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR: RAPPORT DU SOUS-GROUPE DU SECTEUR DE LA PRODUCTION

96. Le représentant du Canada a présenté le rapport du Sous-groupe du secteur de la production du Comité exécutif, en sa qualité de coordonnateur du Sous-groupe. Une des principales questions examinées par le Sous-groupe avait été le décaissement de la deuxième tranche de 10 millions \$US destinée à la réduction par étapes et à la fermeture de l'ensemble de la capacité de production de CFC en Chine, sous réserve de la vérification par la Banque mondiale que la première tranche de 10 millions \$US avait donné des résultats satisfaisants en matière de fermeture et de destruction de la capacité de production. Le Sous-groupe s'était également penché sur la note de discussion de l'Inde afin d'arriver à un consensus sur la compensation à verser dans le secteur de la production, et bien qu'il s'était dit satisfait, en général, des progrès réalisés, il ne se sentait pas prêt à procéder à un examen détaillée de la proposition. Enfin, le Sous-groupe avait accueilli avec satisfaction la proposition des États-Unis d'Amérique de collaborer avec les représentants du Canada et de l'Italie à la révision de la proposition qu'ils avaient présentée à la vingt-septième réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/48/Corr.1, Partie II C).

97. À l'issue de ses délibérations, le Comité exécutif a décidé:

- (a) d'approuver le décaissement des 10 millions \$US restants dans la tranche de 1999 en vue de la mise en œuvre de l'Accord sur le secteur de la production de la Chine, étant entendu qu'un tel décaissement était conditionnel aux résultats d'une vérification, que la Banque mondiale doit effectuer pour le Comité exécutif

conformément à ses responsabilités aux termes de l'Accord, qui montreraient que les réductions initiales requises par l'Accord ont bien été réalisées;

- (b) de demander à la Banque mondiale de soumettre au Comité exécutif un rapport qui serait diffusé à tous les membres, étant entendu que les 10 millions \$US ne seront décaissés que si le Secrétariat ne recevait aucune objection à cet effet dans les 15 jours qui suivent l'envoi du rapport.
- (c) de convoquer une réunion informelle du Sous-groupe afin d'examiner la proposition révisée que doivent préparer le Canada, les États-Unis d'Amérique et l'Italie pendant la semaine du 26 septembre 1999 à Washington D.C. Une autre réunion était prévue aux alentours de la vingt-neuvième réunion du Comité exécutif

(Décision 28/50)

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR: RAPPORT DU GROUPE DE CONTACT SUR LES PLANS DE GESTION DES FRIGORIGÈNES

98. Le coordonnateur du Groupe de contact sur les plans de gestion des frigorigènes a indiqué que le groupe n'ayant pas encore pu aboutir à une conclusion, il avait décidé que les membres du Groupe lui feraient parvenir leurs observations écrites sur la question avant le 1^{er} septembre 1999. La synthèse de ces observations constituera une nouvelle base pour d'autres discussions qui auront lieu à la prochaine réunion du Groupe de contact, et il est espéré que le Groupe serait en mesure d'arriver à une conclusion qui permettrait au Comité exécutif de prendre une décision éclairée à sa prochaine réunion.

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR: QUESTIONS DIVERSES

Date et lieu de la vingt-neuvième réunion du Comité exécutif

99. Le Comité exécutif a décidé que sa vingt-neuvième réunion se tiendrait à Beijing du 24 au 26 novembre 1999, et qu'elle serait précédée des réunions du Sous-comité sur l'examen des projets et du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances, qui auraient lieu au même endroit les 22 et 23 novembre 1999.

Décision 28/51)

POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DU RAPPORT

100. Le Comité exécutif a adopté son rapport en se fondant sur le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/L.1.

POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR: CLÔTURE DE LA RÉUNION

101. Après l'échange habituel de paroles de courtoisie, le Président déclare la réunion close le vendredi 16 juillet 1999 à 11h30.

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

ÉTAT DU FONDS (EN \$ US)

Au 13 juillet 1999

REVENUS	
Contributions reçues	
- Paiements en espèces et billets à ordre encaissés	789,300,637
- Billets à ordre en main	80,305,256
- Coopération bilatérale	27,272,356
- Intérêts créditeurs	71,878,141
- Revenus divers	3,994,437
Total des Revenus	972,750,827
AFFECTATIONS ET PROVISIONS	
- PNUD	253,953,992
- PNUE	38,579,245
- ONUDI	185,249,244
- Banque Mondiale	374,576,573
Total des affectations aux agences d'exécution	852,359,054
Coûts du Secrétariat et Comité exécutif (91-98) comprennent	
- les fonds pour couvrir les contrats du personnel jusqu'en 2001	25,085,390
Activités de surveillance et d'évaluation approuvées à la 22e	
- réunion du Comité exécutif	361,000
.	
- du Comité exécutif	600,000
Coopération bilatérale	27,272,356
Provision pour baisses de valeur des billets à ordre dans le cadre	
- de nouveaux projets bilatéraux	
Total des affectations et provisions	905,677,800
SOLDE DISPONIBLE POUR DE NOUVELLES AFFECTATIONS	67,073,027

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

SOMMAIRE DES ÉTATS DE CONTRIBUTIONS ET AUTRES REVENUS 1991 - 1998

Au 13 juillet 1999

Description	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	TOTAL
Contributions promises	53,308,224	72,797,293	108,923,724	142,630,330	142,404,091	147,905,193	157,144,159	157,545,040	157,897,921	1,140,555,975
Versements en espèces	46,830,898	60,593,998	98,601,546	126,094,744	127,357,208	119,850,759	113,765,039	79,097,217	17,109,229	789,300,637
Assistance bilatérale	-	2,950,669	1,382,028	4,830,902	3,342,198	3,916,341	4,168,969	4,615,352	2,065,897	27,272,356
Billets à ordre	-	-	-	-	-	2,596,196	12,498,882	45,839,771	19,370,407	80,305,256
Total des versements	46,830,898	63,544,667	99,983,574	130,925,646	130,699,406	126,363,296	130,432,890	129,552,340	38,545,533	896,878,249
Contributions contestées	-	-	-	-	-	8,098,267	-	-	-	8,098,267
Arriérés de contributions	6,477,326	9,252,626	8,940,150	11,704,684	11,704,685	13,443,630	26,711,269	27,992,700	119,352,389	235,579,459
% Versements/Engagements	88%	87%	92%	92%	92%	85%	83%	82%	24%	79%
Intérêts créditeurs	540,614	1,757,933	3,025,097	5,701,779	11,211,677	11,612,277	18,328,789	17,676,694	2,023,281	71,878,141
Revenus divers	703,334	522,219	216,520	651,433	428,554	263,321	533,982	375,074	300,000	3,994,437
TOTAL DES REVENUS	48,074,846	65,824,819	103,225,191	137,278,858	142,339,637	138,238,894	149,295,661	147,604,107	40,868,814	972,750,827

Montant cumulatifs	1991-1993	1994-1996	1997-1999	1991-1998	1991-1999
Total des engagements	235,029,241	432,939,614	472,587,120	982,658,054	1,140,555,975
Total des versements	210,359,139	387,988,348	298,530,762	858,332,717	896,878,249
%age du total des engagements	90%	90%	63%	87%	79%
Total des revenus	217,124,856	417,857,389	337,768,582	931,882,014	972,750,827
Total des arriérés de contributions	24,670,102	44,951,266	174,056,358	124,325,337	243,677,726
%age du total des engagements	10%	10%	37%	13%	21%
Arriérés de contributions pour les économies en transition	24,670,102	31,439,460	34,703,856	77,781,591	90,952,549
%age du total des engagements	10%	7%	7%	8%	8%

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

État des contributions pour 1999 (en \$ US)

Au 13 juillet 1999

Partie	Contributions Convenues	Versements en espèces	Assistance Bilatérale	Billets à Ordre	Arriérés de Contributions
Allemagne	16,615,295	0	1,570,237	3,602,270	11,442,788
Australie*	2,719,451	2,334,331	0	0	385,120
Autriche	1,589,409	47,482	0	0	1,541,927
Azerbaïdjan	537,459	0	0	0	215,902
Bélarus	537,459	0	0	0	537,459
Belgique	1,851,248	0	0	0	1,851,248
Canada	5,700,741	0	358,660	0	5,342,081
Danemark	1,318,383	1,318,383	0	0	0
Espagne	4,341,016	0	0	0	4,341,016
États- Unis	38,833,333	8,842,767	0	6,000,000	23,990,566
Fédération de Russie	8,176,728	0	0	0	8,176,728
Finlande	1,134,636	0	20,000	0	1,114,636
France	11,773,570	0	117,000	2,000	11,654,570
Grèce	698,237	0	0	0	698,237
Hongrie	257,245	257,245	0	0	0
Irlande	385,868	0	0	0	385,868
Islande	55,124	55,124	0	0	0
Israël	491,522	336,573	0	0	154,949
Italie	9,550,235	0	0	0	9,550,235
Japon*	28,361,303	0	0	0	28,361,303
Latvia	139,131	-	-	-	139,131
Liechtenstein	18,375	0	0	0	18,375
Lithuanie	156,185	0	0	0	156,185
Luxembourg	128,623	128,623	0	0	0
Monaco	18,375	18,373	0	0	2
Norvège	1,028,982	1,028,982	0	0	0
Nouvelle-Zélande	440,992	454,201	0	0	(13,209)
Ouzbékistan	252,652	0	0	0	252,652
Pays-Bas	2,916,979	0	0	0	2,916,979
Pologne	620,145	0	0	0	620,145
Portugal	505,303	0	0	0	505,303
République Tchèque	477,741	477,741	0	0	0
Royaume-Uni	9,766,137	0	0	9,766,137	0
Slovaquie	151,591	5,000	0	0	146,591
Suède*	2,255,491	1,804,403	0	0	451,088
Suisse	2,223,335	0	0	0	2,223,335
Tadjikistan	36,749	0	0	0	36,749
Turkmenistan	59,718	0	0	0	59,718
Ukraine	2,094,712	0	0	0	2,094,712
TOTAL	157,897,921	17,109,229	2,065,897	19,370,407	119,352,389

* Arriérés de contributions totalement ou partiellement retenus à titre de coopération bilatérale

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

État des contributions pour 1998 (en \$ US)

Au 13 juillet 1999

Partie	Contributions Convenues	Versements en espèces	Assistance Bilatérale	Billets à Ordre	Arriérés de Contributions
Allemagne	16,615,295	992,308	2,609,962	13,013,025	0
Australie *	2,719,451	2,719,451	0	0	0
Autriche	1,589,409	1,589,409	0	0	0
Azerbaïdjan	257,245	0	0	0	215,902
Bélarus	537,459	0	0	0	537,459
Belgique	1,851,248	1,851,248	0	0	0
Canada	5,700,741	4,654,587	548,710	0	497,444
Danemark	1,318,383	1,318,383	0	0	0
Espagne	4,341,016	4,341,016	0	0	0
États- Unis	9,766,137	1,627,690	0	8,138,447	0
Fédération de Russie	8,176,728	0	0	0	8,176,728
Finlande	1,134,636	909,206	225,430	0	0
France	11,773,570	0	662,250	11,111,320	0
Grèce	698,237	698,237	0	0	0
Hongrie	257,245	257,245	0	0	0
Irlande	385,868	385,868	0	0	0
Islande	55,124	55,124	0	0	0
Israël	491,522	491,522	0	0	0
Italie	9,550,235	0	0	0	9,550,235
Japon *	28,361,303	22,689,044	0	0	5,672,259
Liechtenstein	18,375	18,375	0	0	0
Lithuanie	123,236	0	0	0	123,236
Luxembourg	128,623	128,623	0	0	0
Monaco	18,375	18,369	0	0	6
Norvège	1,028,982	1,028,982	0	0	0
Nouvelle-Zélande	440,992	440,992	0	0	0
Ouzbékistan	38,833,333	27,604,333	569,000	10,660,000	0
Pays-Bas	2,916,979	0	0	2,916,979	0
Pologne	620,145	620,145	0	0	0
Portugal	505,303	0	0	0	505,303
République Tchèque	477,741	477,741	0	0	0
Royaume-Uni	2,094,712	0	0	0	2,094,712
Slovaquie	151,591	151,591	0	0	0
Suède *	2,255,491	1,804,393	0	0	451,098
Suisse	2,223,335	2,223,335	0	0	0
Tadjikistan	28,997	0	0	0	28,997
Turkmenistan	157,545,040	79,097,217	4,615,352	45,839,771	27,992,700
Ukraine	59,718	0	0	0	59,718
TOTAL	157,545,040	157,545,040	157,545,040	157,545,040	157,545,040

* Arriérés de contributions totalement ou partiellement retenus à titre de coopération bilatérale

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

État des contributions pour 1991-1998

Au 13 juillet 1999

Partie	Contributions Convenues	Versements en espèces	Assistance Bilatérale	Billets à Ordre	Arriérés de Contributions
Afrique du Sud	3,793,691	3,763,691	30,000	0	0
Allemagne	105,646,057	79,540,839	4,957,566	21,147,652	0
Australie	17,608,744	16,866,236	742,508	0	0
Autriche*	9,391,058	9,259,268	116,628	0	15,162
Azerbaïdjan	494,986	0	0	0	494,986
Bélarus	1,611,288	0	0	0	1,611,288
Belgique	12,290,785	12,290,785	0	0	0
Brunéi Darussalam	0	0	0	0	0
Bulgarie	897,207	897,207	0	0	0
Canada	36,349,602	32,157,829	3,463,137	0	728,636
Chypre	148,670	148,670	0	0	0
Danemark	8,036,364	7,831,364	205,000	0	0
Émirats arabes unies	559,639	559,639	0	0	0
Espagne	25,214,457	25,214,457	0	0	0
États- Unis	251,418,236	229,561,341	11,196,895	10,660,000	0
Fédération de Russie	71,167,067	0	0	0	71,167,067
Finlande	6,843,906	6,421,546	422,360	0	0
France	72,145,234	50,147,937	3,723,889	11,729,254	6,544,154
Géorgie	0	0	0	0	0
Grèce	4,334,818	4,334,818	0	0	0
Hongrie	1,935,415	1,935,415	0	0	0
Irlande	2,270,390	2,270,390	0	0	0
Islande	351,315	351,315	0	0	0
Israël	2,557,780	2,557,780	0	0	0
Italie	53,142,977	28,644,156	0	0	24,498,821
Japon	155,223,648	149,551,389	0	0	5,672,259
Koweït	286,549	286,549	0	0	0
Lettonie	0	0	0	0	0
Liechtenstein	117,106	117,106	0	0	0
Lithuanie	123,236	0	0	0	123,236
République Tchèque	756,798	756,798	0	0	0
Malte	28,052	28,052	0	0	0
Monaco	96,537	96,519	0	0	18
Norvège	6,494,946	6,494,946	0	0	0
Nouvelle-Zélande	2,810,520	2,810,520	0	0	0
Ouzbékistan	79,603	0	0	0	79,603
Panama	16,915	16,915	0	0	0
Pays-Bas	18,260,644	15,343,665	0	2,916,979	0
Pologne	1,715,214	1,715,214	0	0	0
Portugal	2,718,886	2,213,583	0	0	505,303
République Tchèque	3,704,272	3,704,272	0	0	0
Royaume-Uni	59,628,949	45,147,985	0	14,480,964	0
Singapour	531,221	459,245	71,976	0	0
Slovaquie	1,259,554	1,259,554	0	0	0
Slovénie	61,290	61,263	0	0	27
Suède	13,782,397	13,301,299	0	0	481,098
Suisse	13,562,753	13,286,253	276,500	0	0
Tadjikistan	28,997	0	0	0	28,997
Turkmenistan	176,039	0	0	0	176,039
Ukraine	4,885,975	785,600	0	0	4,100,375
SOUS -TOTAL	974,559,787	772,191,409	25,206,459	60,934,849	116,227,069
Contributions contestées **	8,098,267	0	0	0	8,098,267
TOTAL	982,658,054	772,191,409	25,206,459	60,934,849	124,325,336

* Arriérés de contributions totalement ou partiellement retenus à titre de coopération bilatérale

** Dans ce tableau, les montants contestés par la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni ont été déduits de leurs contributions convenues pour 1996 et sont indiqués ici sous forme de total

TABLEAU 1.1

ONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES 1998 (en \$ US)

REVENUS	1998	1997	1991-98
Contributions engagées	151,937,379	150,981,729	956,478,877
Intérêts	17,676,694	18,328,786	69,830,685
Revenus divers	375,074	533,982	3,694,437
TOTAL DES REVENUS	169,989,147	169,844,497	1,030,003,999
DÉPENSES			
Activités gérées par le PNUE	4,720,159	3,797,090	24,668,035
Activités gérées par le PNUD	42,540,000	54,493,213	156,380,417
Activités gérées par l'ONUDI	37,682,789	32,796,683	120,869,410
Activités gérées par la Banque mondiale	63,253,289	55,809,387	214,351,489
Secrétariat	2,915,637	2,509,170	19,389,587
Frais bancaires & perte sur les changes	28,547	36,068	102,882
TOTAL DES DÉPENSES	151,140,421	149,441,611	535,761,820
Excédent des revenus sur les dépenses	18,848,726	20,402,886	494,242,179
Ajustement des années précédentes des contributions engagées	386,944	(16,967,193)	0
Excédent net des revenus sur les dépenses	19,235,670	3,435,693	494,242,179
Solde du Fonds, début de la période	475,006,509	471,570,816	0
Solde du Fonds, fin de la période	494,242,179	475,006,509	494,242,179

TABLEAU 1.2

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

BILAN DE 1998 (en \$ US)

ACTIFS	31.12.1998	31.12.1997
Encaisse et dépôts à terme	10,258,282	2,788,866
Contributions engagées à recevoir	326,699,645	312,571,431
Solde recevable entre fonds	3,911,151	1,473,486
Autres comptes à recevoir	541,886	443,662
Autres actifs - frais différés	28,074	28,697
Billets à ordre	55,512,565	25,130,505
Fonds d'opération fournis aux agences d'exécution	255,411,496	290,074,877
TOTAL DES ACTIFS	652,363,099	632,511,524
PASSIFS		
Contributions à recevoir pour les années futures	157,758,790	157,313,204
Obligations non-liquidées (Secrétariat)	281,413	168,913
Solde inter-fonds à payer	0	0
Autres comptes payables	80,717	22,898
TOTAL DES PASSIFS	158,120,920	157,505,015
RÉSERVES ET SOLDES DU FONDS		
SURPLUS CUMULATIF	494,242,179	475,006,509
TOTAL RÉSERVES ET SOLDES DU FONDS	494,242,179	475,006,509
TOTAL DES ACTIFS, DES PASSIFS, RÉSERVES ET SOLDES DU FONDS	652,363,099	632,511,524
SOLDE NET DU FONDS DES CONTRIBUTIONS À RECEVOIR	325,301,324	319,748,282
Billets en ordre retenus par PNUE	55,512,565	25,130,505
Billets en ordre retenus par la Banque Mondiale	40,715,606	46,658,925
Total de billets en ordre inclus dans les actifs	96,228,171	71,789,430
SOLDE NET DU FONDS DES CONTRIBUTIONS À RECEVOIR		
ET DES BILLETS EN ORDRE	229,073,153	247,958,852

TABLEAU 1.3

DÉPENSES DU SECRÉTARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL - 1998 (en \$US)

1	RUBRIQUE PERSONNEL DE PROJET	BUDGET	DÉPENSES	ÉCONOMIES
11	PERSONNEL DE PROJET	APPROUVÉ	EFFECTIVES	(DÉFICIT)
1101	Chef du Secrétariat	115,000	116,288	(1,288)
1102	Chef Adjoint, Economiste	100,000	114,116	(14,116)
1103	Chef Adjoint, Coopération Technique	100,000	114,284	(14,284)
1104	Fonctionnaire des questions économiques	90,000	77,303	12,697
1105	Fonctionnaire des questions environnementales	90,000	89,142	858
1106	Fonctionnaire de la gestion des projets	90,000	105,849	(15,849)
1107	Fonctionnaire de la gestion des projets	90,000	87,288	2,712
1108	Fonctionnaire adjoint des informations	75,000	53,672	21,328
1109	Fonctionnaire Administratif/du fonds	90,000	86,040	3,960
1110	Administrateur, Surveillance évaluation	100,000	32,557	67,443
11	Sous-total	940,000	876,539	63,461
12	Consultants			
1201	Consultations (évaluation de projets, etc.)	150,000	72,697	77,303
1298	Ajustement pour années antérieures	0	(24,000)	24,000
12	Sous-total	150,000	48,697	101,303
130	Personnel d'appui administratif			
1301	Adjoint administratif (Admin & Fonds)	42,000	24,180	17,820
1302	Assistant - Service des conférences	40,000	6,343	33,657
1303	Assistant - Programme	42,000	47,036	(5,036)
1304	Secrétaire exécutive (Chef Adjoint EC)	35,000	11,776	23,224
1305	Secrétaire exécutive (Chef Adjoint CT)	35,000	31,852	3,148
1306	Secrétaire exécutive (2 fonctionnaires de prog)	35,000	38,845	(3,845)
1307	Secrétaire exécutive (2 fonctionnaires de prog)	35,000	17,061	17,939
1308	Secrétaire	30,000	12,005	17,995
1309	Commis/Messenger/Réceptioniste	24,000	20,313	3,687
130	Sous-total Personnel d'Appui Administratif	318,000	209,411	108,589
1320	Dépenses Afférentes aux Services de Conférence			
1326	24e réunion du Comité exécutif	100,000	147,118	(47,118)
1327	25e réunion du Comité exécutif	100,000	129,981	(29,981)
1328	26e réunion du Comité exécutif	120,000	212,604	(92,604)
1329	27e réunion du Comité exécutif	100,000	0	100,000
1332	Réunions de Sous-Comités	45,000	43,313	1,687
1398	Ajustement pour années antérieures	0	9,936	(9,936)
132-3	Sous-total Dépenses Afférentes aux Services	465,000	542,952	(77,952)
13	Sous-total	783,000	752,363	30,637
16	Déplacement d'affaires officiels			
1601	Déplacement d'affaires officiels du personnel	120,000	128,411	(8,411)
1698	Ajustement pour années antérieures	-	1,827	(1,827)
16	Sous-total	120,000	130,238	(10,238)
1	TOTAL DE LA RUBRIQUE	1,993,000	1,807,837	185,163

TABLEAU 1.3

DÉPENSES DU SECRÉTARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL - 1998 (en \$US)

	BUDGET APPROUVÉ	DÉPENSES EFFECTIVES	ÉCONOMIES (DÉFICIT)
2 RUBRIQUE DES SOUS-TRAITANCES			
21 Sous-traitances avec des agences de l'ONU			
2101 Sous-traitance (matériel d'information)	30,000	0	30,000
21 Sous-total	30,000	0	30,000
23 Sous-traitances avec des organismes à but luc			
2301 Sous-traitances	0	2,820	(2,820)
2398 Ajustement pour années antérieures	0	(24,299)	24,299
23 Sous-total	0	(21,479)	21,479
2 TOTAL DE LA RUBRIQUE	30,000	(21,479)	51,479
3 RUBRIQUE PARTICIPATION AUX RÉUN			
33 Participation à des réunions/conférences			
3301 Président/Vice-président	30,000	31,511	(1,511)
3302 Réunions de Sous-Comités	40,000	5,625	34,375
3303 Réunions de groupes informales	30,000	7,468	22,532
3307 24e réunion du Comité exécutif	75,000	52,233	22,767
3308 25e réunion du Comité exécutif	75,000	50,125	24,875
3309 26e réunion du Comité exécutif	75,000	56,655	18,345
3310 27e réunion du Comité exécutif	75,000	0	75,000
3398 Ajustement pour années antérieures	0	0	0
33 Sous-total	400,000	203,617	196,383
3 TOTAL DE LA RUBRIQUE	400,000	203,617	196,383
4 RUBRIQUE MATÉRIEL ET LOCAUX			
41 Matériel fongible (articles de moins de 1 500\$US)			
4101 Fournitures de bureau	10,000	8,927	1,073
4102 Logiciels et ordinateurs fongibles	10,000	12,211	(2,211)
4198 Ajustement pour années antérieures	0	0	0
41 Sous-total	20,000	21,138	(1,138)
42 Matériel non-fongible			
4205 Matériel général non-fongible	20,000	29,341	(9,341)
4298 Ajustement pour années antérieures	0	0	0
42 Sous-total	20,000	29,341	(9,341)
43 Location des locaux			
4301 Location des espaces de bureaux	264,000	253,192	10,808
4398 Ajustement pour années antérieures	0	0	0
43 Sous-total	264,000	253,192	10,808
4 TOTAL DE LA RUBRIQUE	304,000	303,671	329

TABLEAU 1.3
DÉPENSES DU SECRÉTARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL - 1998 (en \$US)

5	ÉLÉMENTS DIVERS	BUDGET APPROUVÉ	DÉPENSES EFFECTIVES	ÉCONOMIES (DÉFICIT)
51	Exploitation et entretien du matériel			
5101	Entretien du matériel	8,000	10,000	(2,000)
5102	Entretien des bureaux	6,000	5,915	85
5103	Location d'équipement électronique	0	0	
5104	Location de photocopieur(s)	7,000	7,415	(415)
5105	Location de matériel de télécommunication	11,000	10,334	666
5198	Ajustement pour années antérieures	0	0	0
51	Sous-total	32,000	33,664	(1,664)
52	Frais d'établissement des rapports			
5201	Rapports des Réunions du Comité exécutif	0	0	0
5202	Rapports (autres)	20,000	13,364	6,636
5298	Ajustement pour années antérieures	0	0	0
52	Sous-total	20,000	13,364	6,636
53	Frais divers			
5301	Communications	30,000	28,441	1,559
5302	Frêt (expédition de documents)	20,000	16,278	3,722
5303	Autres	5,000	313	4,687
5303	Formation du personnel	50,000	9,836	40,164
5398	Ajustement pour années antérieures	0	53	(53)
53	Sous-total	105,000	54,921	50,079
54	Réceptions			
5401	Réceptions	7,000	9,521	(2,521)
5498	Ajustement pour années antérieures	0	0	0
54	Sous-total	7,000	9,521	(2,521)
5	TOTAL DE LA RUBRIQUE	164,000	111,470	52,530
	TOTAL	2,891,000	2,405,116	485,884
	Activités de surveillance et d'évaluation			
1201	Consultants	361,000	0	361,000
	Activités de vérification technique: Secteur de production			
2301	Sous-traitances avec des organismes à but luc	600,000	369,345	230,655
	Coût de soutien de Programme	163,540	141,174	22,366
	GRAND TOTAL	4,015,540	2,915,635	1,099,905

TABLEAU 1.4
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Activités gérées par le PNUE 1991 - 1998 (en \$ US)

REVENU	1998	1997	1991-98
Espèces transférées du Fonds multilatéral	10,800,000	6,744,648	35,000,000
Intérêts gagnés et retenus	(301)	288,029	1,446,976
TOTAL DES REVENUS	10,799,699	7,032,677	36,446,976
TOTAL DES DÉPENSES	5,337,682	3,797,090	25,285,558
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	5,462,017	3,235,587	11,161,418
SOLDE DU FONDS			
Solde du Fonds, début de période	5,699,401	2,463,814	0
Plus excédent des revenus sur les dépenses	5,462,017	3,235,587	11,161,418
Solde du Fonds, fin de période	11,161,418	5,699,401	11,161,418
Comparaison avec rapport d'avancement			
Total des dépenses rapportées au Trésorier			25,285,558
Moins coûts d'appui de programme			(2,908,958)
Moins obligations non-liquidées, fin de période			(826,749)
Ajustements			0
Débours net rapportés au Trésorier			21,549,851
Débours net rapportés au Comité exécutif *			21,500,162
Différence			49,689

TABLEAU 1.5

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

Activités gérées par le PNUD 1991 - 1998 (en \$US)

REVENU	1998	1997	1991-98
Espèces transférées du Fonds multilatéral	26,000,000	31,250,690	208,000,000
Intérêts gagnés et retenus	7,300,000	9,961,000	23,553,767
TOTAL DES REVENUS	33,300,000	41,211,690	231,553,767
TOTAL DES DÉPENSES	42,540,000	54,493,213	156,380,417
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(9,240,000)	(13,281,523)	75,173,350
SOLDE DU FONDS			
Solde du Fonds, début de période	84,413,350	97,694,873	0
Plus excédent des revenus sur les dépenses	(9,240,000)	(13,281,523)	75,173,350
Solde du Fonds, fin de période	75,173,350	84,413,350	75,173,350
Comparaison avec rapport d'avancement			
Total des dépenses rapportées au Trésorier			156,380,417
Moins coûts d'appui de programme			(14,605,567)
Moins obligations non-liquidées, fin de période			(21,632,645)
Ajustements *			211,525
Débours net rapportés au Trésorier			120,353,730
Débours net rapportés au Comité exécutif			120,030,618
Différence			323,112

TABLEAU 1.6

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

Activités gérées par l'ONUDI 1991 - 1998 (en \$US)

REVENU	1998	1997	1991-98
Espèces transférées du Fonds multilatéral	27,000,000	30,063,761	156,000,000
Intérêts gagnés et retenus	4,403,236	3,147,069	14,268,239
TOTAL DES REVENUS	31,403,236	33,210,830	170,268,239
TOTAL DES DÉPENSES	37,682,789	32,796,683	120,869,410
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(6,279,553)	414,147	49,398,829
SOLDE DU FONDS			
Solde du Fonds, début de période	55,678,382	55,264,235	0
Plus excédent des revenus sur les dépenses	(6,279,553)	414,147	49,398,829
Solde du Fonds, fin de période	49,398,829	55,678,382	49,398,829
Comparaison avec rapport d'avancement			
Total des dépenses rapportées au Trésorier			120,869,410
Moins coûts d'appui de programme			(13,907,339)
Moins obligations non-liquidées, fin de période			(11,343,858)
Ajustements *			0
Débours net rapportés au Trésorier			95,618,213
Débours net rapportés au Comité exécutif			91,467,573
Différence			4,150,640

TABLEAU 1.7

FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Activités gérées par la Banque mondiale 1991 - 1998 (en \$US)

REVENUS	1998	1997	1991-98
Espèces transférées du Fonds multilatéral	21,000,000	15,547,172	176,000,000
Billets à ordre encaissés	20,538,908	62,611,523	96,572,901
Billets à ordre non transférés, net d'encaissement	(5,943,319)	(41,993,205)	40,715,606
Intérêts gagnés et retenus	5,280,746	4,202,532	23,373,808
TOTAL DES REVENUS	40,876,334	40,368,022	336,662,316
TOTAL DES DÉPENSES			
	63,253,289	55,809,387	214,351,489
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(22,376,955)	(15,441,364)	122,310,826
SOLDE DU FONDS			
Solde du Fonds, début de période	144,687,781	160,129,145	0
Plus excédent des revenus sur les dépenses	(22,376,955)	(15,441,364)	122,310,826
Solde du Fonds, fin de période	122,310,826	144,687,781	122,310,826
Solde de liquidités, fin de période	81,595,220	98,028,855	81,595,220
Comparaison avec rapport d'avancement			
Total des dépenses rapportées au Trésorier			214,351,489
Moins coûts d'appui de programme			(29,894,461)
Moins obligations non-liquidées, fin de période			0
Ajustements *			535,257
Débours net rapportés au Trésorier			184,992,285
Débours net rapportés au Comité exécutif			184,924,266
Différence			68,019

TABLEAU 1.8
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Comparaison entre les rapports financiers et d'avancement

Sommaire des agences d'exécution 1991 - 1998 (en million de \$US)

AGENCE	PNUE	PNUD	ONUDI	BM	TOTAL
Total des dépenses ajustées rapportées au Trésorier	25.3	156.6	120.9	214.9	517.6
Moins coûts d'appui de programme	(2.9)	(14.6)	(13.9)	(29.9)	(61.3)
Moins obligations non-liquidées, fin de période	(0.8)	(21.6)	(11.3)	0.0	(33.8)
Débours net rapportés au Trésorier	21.5	120.4	95.6	185.0	422.5
Débours net rapportés au Comité Exécutif	21.5	120.4	95.6	185.0	422.5
Différence	0.0	0.3	4.2	0.1	4.6

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

 UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/57
 Annexe III Page 1

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US) Projet	Appui	Total \$US/kg	C.E.
ALGÉRIE						
AÉROSOLS						
Usine de remplissage						
Élimination du CFC-11/CFC-12 par la reconversion à une technologie à base d'hydrocarbures dans la fabrication d'aérosols à l'entreprise Saco	ONUDI	19.0	\$73,691	\$9,580	\$83,271	3.88
Élimination du CFC-11/CFC-12 par la reconversion à une technologie à base d'hydrocarbures dans la fabrication d'aérosols à Floreal.	ONUDI	18.1	\$77,145	\$10,029	\$87,174	4.26
MOUSSE						
Flexible						
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse de polyuréthane souple à Matelas Mondial	ONUDI	20.0	\$97,986	\$12,738	\$110,724	4.95
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse de polyuréthane souple à Orania Mousse Ameublement (OMA)	ONUDI	18.0	\$99,477	\$12,932	\$112,409	5.53
Total pour Algérie		75.1	\$348,299	\$45,279	\$393,578	
ARGENTINE						
MOUSSE						
Rigide						
Élimination du CFC-11 par la reconversion au HCFC-141b comme agent de gonflage dans la fabrication de blocs de polyuréthane rigide et la vaporisation des réservoirs à Polwer S.R.L.	ONUDI	26.8	\$111,641	\$14,513	\$126,154	4.16
RÉFRIGÉRATION						
Domestique						
Élimination graduelle des CFC à l'usine de réfrigérateurs domestiques de Radio Victoria Catamarca S.A.	ONUDI					
<i>Demande de changement de technologie selon la décision 22/69. Un montant de 108 246 \$ sera remboursé au Fonds multilatéral.</i>						
Commerciale						
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b, et du CFC-12 par la reconversion à une technologie à base de HFC-134a dans la fabrication d'armoires d'étalage réfrigérées commerciales et de panneaux de polyuréthane pour chambres froides à Perito Moreno Ref.	PNUD	31.1	\$379,605	\$49,349	\$428,954	12.20
SOLVANTS						
TCA						
Remplacement du système actuel de nettoyage du métal à base de 1,1,1-trichloroéthane (méthylchloroforme) sur la table de coupe par un système mécanique à base d'eau dans une entreprise d'acier (Siderar S.A.I.C.).	Banque	6.7	\$105,147	\$13,669	\$118,816	15.69

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

 UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/57
 Annexe III Page 2

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US) Projet	Appui	Total \$US/kg	C.E.
Solvants multiples						
Projet parapluie pour 9 entreprises - Reconversion du méthylchloroforme utilisé comme solvant à un nettoyage à base d'eau à Argelite La Rioja S.A.; CIMCAM S.A.; Grimoldi S.A.; Heliodino S.A.I.C.; Integral Metalurgica S.A.; Orbis Mertig S.A.I.C.; Trosh S.A. Unisol S.A. & Buffalo S.A.	Banque	7.1	\$272,157	\$35,380	\$307,537	38.50
Total pour Argentine		71.7	\$868,550	\$112,912	\$981,462	
BÉNIN						
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Renouvellement du renforcement des institutions, phase II	PNUE		\$33,333	\$4,333	\$37,666	
Total pour Bénin			\$33,333	\$4,333	\$37,666	
BOLIVIE						
MOUSSE						
Rigide						
Technologie de reconversion des CFC-11 en HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Quimica Andina	Belgique	5.0	\$108,480		\$108,480	21.70
Total pour Bolivie		5.0	\$108,480		\$108,480	
BRÉSIL						
MOUSSE						
Rigide						
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Ananda.	PNUD	16.0	\$37,380	\$4,859	\$42,239	2.33
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse polyuréthane rigide à vaporiser à Isotherm.	PNUD	26.3	\$116,768	\$15,180	\$131,948	4.44
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b et d'eau dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Polsul Group.	PNUD	55.0	\$536,892	\$69,058	\$605,950	7.36
<i>Demander au Brésil de fournir une image plus précise du secteur des PME des mousses avant de proposer d'autres projets pour les entreprises de ce sous-secteur.</i>						
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (à vaporiser et à verser-en-place) à SIFC	PNUD	9.5	\$74,385	\$9,670	\$84,055	7.83
Peau intégrée						
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie de gonflage à base d'eau dans la fabrication de mousse rigide à Moldepol.	PNUD	34.8	\$421,444	\$54,788	\$476,232	12.11

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/57
Annexe III Page 3

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US) Projet	Appui	Total \$US/kg	C.E.
Polystyrène et/ou polyéthylène						
Élimination du CFC-12 par la reconversion à une technologie à base de n-butane pour le gonflage de la mousse dans la fabrication de mousse de polyuréthane extrudée utilisée comme isolant et matière d'emballage à Epex Co.	ONUDI	135.0	\$632,391	\$79,563	\$711,954	4.68
Multiples sous-secteurs						
Reconversion du CFC-11 au HCFC-141b et à une technologie à base d'eau dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide et de mousse à pellicule externe incorporée à JNP Group.	PNUD	80.3	\$823,867	\$100,625	\$924,492	8.41
<i>Demander au Brésil de fournir une image plus précise du secteur des PME des mousses avant de proposer d'autres projets pour les entreprises de ce sous-secteur.</i>						
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie de gonflage à base d'eau dans la fabrication de mousse souple, à base d'eau et de chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse d'emballage semi-rigide, et à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse souple à pellicule externe incorporée à Espuma Oeste	PNUD	16.9	\$181,616	\$23,610	\$205,226	9.94
FUMIGÈNES						
Bromure de méthyle						
Élimination du bromure de méthyle dans tout le secteur du tabac.	ONUDI	84.4	\$2,344,440	\$267,888	\$2,612,328	27.79
<i>Le niveau de financement approuvé pour le projet est de 2,34 millions \$US, à titre de mesure incitative nationale et exceptionnelle, afin de mettre en oeuvre le projet et éliminer au moins 20% du bromure de méthyle utilisé actuellement dans le secteur du tabac (de 421,8 à 337,4 tonnes ODP ou moins) sur une période de trois ans à partir du début du projet.</i>						
<i>L'agence d'exécution présentera au Comité exécutif trois ans après le début du projet, un rapport contenant de l'information sur l'expérience acquise dans le cadre du projet d'élimination, y compris les coûts connexes et le niveau de consommation d'ODS restant dans le secteur</i>						
RÉFRIGÉRATION						
Domestique						
Élimination du CFC-11 et du CFC-12 dans la fabrication de réfrigérateurs et de congélateurs domestiques par la reconversion à une technologie à base de cyclopentane et de HFC-134a à Metalurgica Venan Ltda.	PNUD	36.0	\$741,800	\$91,598	\$833,398	13.76
Commerciale						
Reconversion du CFC-11 au HCFC-141b, du CFC-12 au HFC-134a, et du R-502 au R-402 dans la fabrication de réfrigérateurs commerciaux à General Icy	PNUD	27.9	\$411,139	\$53,448	\$464,587	14.74
Élimination du CFC-12 par la reconversion au HFC-134a et du CFC-11 par la reconversion au HCFC-141b dans cinq entreprises de réfrigération commerciale (projet parapluie)	ONUDI	32.0	\$485,916	\$63,169	\$549,085	15.18

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

 UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/57
 Annexe III Page 4

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)		C.E. Total \$US/kg
			Projet	Appui	
Élimination du CFC-11, du CFC-12 et du R-502 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b (mousses), de HFC-134a et de R-404a (frigorigènes) dans la fabrication de refroidisseurs de lait et d'armoires d'étalage à Incomar	PNUD	4.9	\$74,529	\$9,689	\$84,218 15.21
Total pour Brésil		559.0	\$6,882,567	\$843,146	\$7,725,713
CAMEROUN					
DIVERS					
Renforcement des institutions					
Renouvellement du renforcement des institutions, phase III	PNUE		\$107,000	\$13,910	\$120,910
Total pour Cameroun			\$107,000	\$13,910	\$120,910
CHINE					
MOUSSE					
Flexible					
Reconversion de la production de plaques de mousse PU pour remplacer le CFC-11 par une technologie à base d'anhydride de carbone liquide à l'usine de mousse Longkou Shunfa	Banque	70.7	\$440,461	\$57,260	\$497,721 6.23
Reconversion de la production de plaques de mousse PU pour remplacer le CFC-11 par une technologie à base d'anhydride de carbone liquide à l'usine de plastique Shandong Tianhua (Groupe)	Banque	85.8	\$534,534	\$68,799	\$603,333 6.23
Rigide					
Reconversion de la mousse d'isolation de polyuréthane rigide pour remplacer le CFC-11 par une technologie à base de HCFC-141b à Wuhan Commercial Machinery Factory.	Banque	29.3	\$149,195	\$19,395	\$168,590 5.09
Reconversion de la production de mousse d'isolation de polyuréthane rigide pour remplacer le CFC-11 par une technologie à base de HCFC-141b à Jiangsu Taizhou Commercial Machinery General Factory	Banque	28.3	\$192,890	\$25,076	\$217,966 6.82
Reconversion de la production de mousse de polyuréthane rigide pour remplacer le CFC-11 par une technologie à base de HCFC-141b à Guangdong Zhujiang Refrigeration and Air Conditioning Co.	Banque	87.7	\$581,230	\$73,935	\$655,165 6.62
Reconversion de la production de mousse d'isolation de polyuréthane rigide pour remplacer le CFC-11 par une technologie à base de n-pentane à Suzhou Purification Equipment Factory	PNUD	66.0	\$516,780	\$66,846	\$583,626 7.83
Reconversion de la production de panneaux sandwich en mousse de polyuréthane rigide pour remplacer le CFC-11 par une technologie à base de n-pentane à Chengde Commercial Machinery Group Co. Ltd.	Banque	106.0	\$829,980	\$101,298	\$931,278 7.83
Reconversion de la production de mousse d'isolation de polyuréthane rigide pour remplacer le CFC-11 par une technologie à base de HCFC-141b à Jiaxing Anti-Corrosion Factory.	PNUD	19.4	\$151,590	\$19,707	\$171,297 7.83

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/57
Annexe III Page 5

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. Total \$US/kg
			Projet	Appui	Total	
Reconversion de la production de mousse d'isolation de polyuréthane rigide pour remplacer le CFC-11 par une technologie à base de HCFC-141b à Heilongjiang Commercial Installation Corporation.	Banque	52.6	\$411,858	\$53,542	\$465,400	7.83
Reconversion de la production de mousse d'isolation de polyuréthane rigide pour remplacer le CFC-11 par une technologie à base de HCFC-141b à Hengfeng Polyurethane Spray Co. Ltd.	PNUD	154.1	\$1,206,600	\$142,726	\$1,349,326	7.83
Élimination du CFC-11 dans la production de mousse d'isolation de polyuréthane rigide par l'application de la technologie de gonflage à l'eau à l'Institut de recherche chimique Jiangsu	PNUD	32.4	\$253,690	\$32,980	\$286,670	7.83
Reconversion de la production de mousse d'isolation de polyuréthane rigide pour remplacer le CFC-11 par une technologie à base de HCFC-141b à Penglai Polyurethane Industry Co.	PNUD	63.5	\$497,200	\$64,636	\$561,836	7.83
Polystyrène et/ou polyéthylène Élimination du CFC-12 dans la production de filets d'emballage en mousse EPE à 27 entreprises (projet parapluie) <i>La capacité totale des entreprises pour lesquelles le financement des activités de reconversion est demandé, correspondrait au niveau de production actuel indiqué pour le sous-secteur, incluant les projets déjà approuvés.</i>	ONUDI	825.7	\$5,289,441	\$591,839	\$5,881,280	6.43
PRODUCTION						
Plan sectoriel d'élimination de CFC en Chine. Seconde tranche de financement de 1999. <i>Le décaissement de ces fonds par la Banque mondiale dépend de la vérification effectuée par la Banque mondiale ayant pour but de démontrer que les réductions initiales exigées ont été réalisées, aux termes de l'Accord. La Banque mondiale devra communiquer les résultats de sa vérification à tous les membres du Comité exécutif. Il est entendu que ces 10 millions \$US seront décaissés si le Secrétariat ne reçoit aucune objection à cet effet dans les 15 jours suivant la distribution du rapport.</i>	Banque		\$10,000,00	\$900,000	\$10,900,000	
RÉFRIGÉRATION						
Domestique						
Élimination des ODS dans la production de compresseurs par Changshu Refrigerating Equipment Works	Japon	75.0	\$2,507,500		\$2,507,500	
Commerciale						
Remplacement du frigorigène à base de CFC-12 par du HCFC-22 dans la production de petits et moyens compresseurs de type ouvert à l'usine de machines commerciales Zhejiang. <i>La Banque mondiale devrait examiner la possibilité d'acheter localement l'équipement de mesure et rembourser le Fonds multilatéral pour les économies réalisées.</i>	Banque	251.7	\$1,710,295	\$198,132	\$1,908,427	6.79

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

 UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/57
 Annexe III Page 6

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)		C.E. Total \$US/kg
			Projet	Appui	
Remplacement du frigorigène à base de CFC-12 par du HCFC-22 dans la production de compresseurs semi-hermétiques à Yueyang Hengli Air-Cool Equipment Co. Ltd. <i>La Banque mondiale devrait examiner la possibilité d'acheter localement l'équipement de mesure et rembourser le Fonds multilatéral pour les économies réalisées</i>	Banque	220.2	\$1,951,757	\$224,693	\$2,176,450 8.86
Remplacement du frigorigène à base de CFC-12 par du HCFC-22 dans la production de petits compresseurs de type ouvert à l'usine de machines commerciales Wuhan <i>La Banque mondiale devrait examiner la possibilité d'acheter localement l'équipement de mesure et rembourser le Fonds multilatéral pour les économies réalisées.</i>	Banque	104.2	\$1,457,583	\$170,334	\$1,627,917 13.99
SOLVANTS					
CFC-113 et TCA combinés					
Élimination des ODS utilisées dans les chaînes de production à l'usine de lampes-écrans polychromes Irico (Caihong)	PNUD	202.0	\$2,853,200	\$323,852	\$3,177,052 14.10
Total pour Chine		2,474.6	\$31,535,78	\$3,135,049	\$34,670,833
COLOMBIE					
MOUSSE					
Rigide					
Élimination du CFC-11 dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b à Rojas Hnos LTDA.	Banque	8.2	\$64,206	\$8,347	\$72,553 7.83
RÉFRIGÉRATION					
Commerciale					
Remplacement du CFC-11 par du HCFC-141b comme agent de gonflage de la mousse, et du CFC-12 par le HFC-134a comme frigorigène dans la fabrication de réfrigérateurs commerciaux et de panneaux sandwich en polyuréthane à Polares LTDA	Banque	4.6	\$58,109	\$7,554	\$65,663 12.52
Remplacement du CFC-11 par du HCFC-141b comme agent de gonflage de la mousse, et du CFC-12 par le HFC-134a comme frigorigène dans la fabrication de réfrigérateurs commerciaux et de panneaux sandwich en polyuréthane à Industrias de Supernordico	Banque	9.6	\$128,381	\$16,690	\$145,071 13.33
Total pour Colombie		22.5	\$250,696	\$32,590	\$283,286

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

 UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/57
 Annexe III Page 7

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US) Projet	Appui	C.E. Total \$US/kg
CORÉE					
SOLVANTS					
CTC					
Reconversion du procédé de nettoyage du métal d'une technologie à base de solvant au tétrachlorure de carbone à une technologie de dégraissage à base de vapeur de tétrachloréthylène à Ceramic Tools Factory (CTF)	ONUDI	19.8	\$206,657	\$26,865	\$233,522 10.44
<i>Les sections pertinentes du programme de pays devraient être mises à jour par l'agence qui l'a préparé (UNEP) afin de faire état de la consommation sectorielle de CTC indiquée lors de la préparation du projet et des projets antérieurs du secteur des solvants de la République populaire démocratique de Corée</i>					
Total pour Corée		19.8	\$206,657	\$26,865	\$233,522
CROATIE					
RÉFRIGÉRATION					
Plan de gestion de frigorigènes					
Plan de gestion des frigorigènes: Phase I: formation des formateurs en bonnes pratiques de gestion des frigorigènes, Phase II: formation des techniciens à l'échelle nationale.	ONUDI		\$70,000	\$9,100	\$79,100
Plan de gestion des frigorigènes: Formation des douaniers	ONUDI		\$38,250	\$4,973	\$43,223
Plan de gestion des frigorigènes: Projet national de récupération et de recyclage	ONUDI	15.0	\$289,910	\$37,688	\$327,598
Total pour Croatie		15.0	\$398,160	\$51,761	\$449,921
ÉGYPTE					
SOLVANTS					
TCA					
Reconversion du TCA utilisé dans les formules de dégraissage, de nettoyage sur contact et de détecteurs de craques à de nouvelles formules à base d'hydrocarbures et d'esters chlorés lourds à Sien	ONUDI	9.0	\$231,435	\$30,087	\$261,522 25.77
Total pour Égypte		9.0	\$231,435	\$30,087	\$261,522
ÉQUATEUR					
DIVERS					
Renforcement des institutions					
Renouvellement du renforcement des institutions	Banque		\$97,300	\$12,649	\$109,949
Total pour Équateur			\$97,300	\$12,649	\$109,949
GUATEMALA					
DIVERS					
Renforcement des institutions					
Renouvellement du renforcement des institutions, phase III	PNUE		\$96,000	\$12,480	\$108,480
Total pour Guatemala			\$96,000	\$12,480	\$108,480

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

 UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/57
 Annexe III Page 8

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)		C.E. Total \$US/kg
			Projet	Appui	
GUINÉE					
DIVERS					
Renforcement des institutions					
Renouvellement du renforcement des institutions, phase II	PNUE		\$33,333	\$4,333	\$37,666
Total pour Guinée			\$33,333	\$4,333	\$37,666
HONDURAS					
RÉFRIGÉRATION					
Plan de gestion de frigorigènes					
Plan de gestion des frigorigènes: Phase I: formation des formateurs en bonnes pratiques de gestion des frigorigènes, Phase II: formation des techniciens à l'échelle nationale.	ONUDI		\$70,000	\$9,100	\$79,100
Plan de gestion des frigorigènes: Formation des douaniers	ONUDI		\$38,250	\$4,973	\$43,223
Plan de gestion des frigorigènes: Projet national de récupération et de recyclage.	ONUDI	14.2	\$245,900	\$31,967	\$277,867
Total pour Honduras			14.2	\$354,150	\$46,040
INDE					
AÉROSOLS					
Élimination des CFC en les remplaçant par une technologie à base de HAP à Syncaps	PNUD	53.5	\$161,518	\$20,997	\$182,515 3.02
Élimination du CFC-12 et du tétrachlorure de carbone en les remplaçant par une technologie à base de HAP à Ruby Aerosols	PNUD	22.8	\$45,800	\$5,954	\$51,754 2.01
Élimination du CFC-12 et du tétrachlorure de carbone en les remplaçant par une technologie à base de HAP à Vimsons Aerosol	PNUD	18.2	\$66,500	\$8,645	\$75,145 4.22
MOUSSE					
Rigide					
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication des systèmes chimiques en mousse de polyuréthane rigide Shivathene Linopack	PNUD		\$209,000	\$27,170	\$236,170
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse isolante en polyuréthane rigide à Nav Texfeb P. Ltd.	PNUD	32.4	\$163,982	\$21,318	\$185,300 5.07
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication d'articles en plastique thermdurci isolés à la mousse de polyuréthane rigide à Ashoka Metals	PNUD	12.5	\$68,066	\$8,849	\$76,915 5.46
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication d'articles en plastique thermdurci isolés à la mousse de polyuréthane rigide à O.K. Industries	PNUD	10.7	\$66,227	\$8,610	\$74,837 6.17
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide dans 28 petites et moyennes entreprises.	PNUD	105.7	\$699,139	\$86,905	\$786,044 6.61

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

 UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/57
 Annexe III Page 9

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)		C.E. Total \$US/kg	
			Projet	Appui	Total	
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication d'articles en plastique thermoturci isolés à la mousse de polyuréthane rigide à Devisons P. Ltd.	PNUD	15.3	\$114,940	\$14,942	\$129,882	7.54
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication d'articles en plastique thermoturci isolés à la mousse de polyuréthane rigide à N.D. Plastics	PNUD	12.9	\$101,289	\$13,168	\$114,457	7.83
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication d'isolant en mousse de polyuréthane rigide à Standard Electric Appliances	PNUD	10.0	\$78,136	\$10,158	\$88,294	7.83
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication d'isolant en mousse de polyuréthane rigide à Supertek International	PNUD	10.6	\$83,202	\$10,816	\$94,018	7.83
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication d'articles de plastique thermoturci isolés à la mousse de polyuréthane rigide à Varivar Plast Products P. Ltd.	PNUD	12.3	\$96,184	\$12,504	\$108,688	7.83
Peau intégrée						
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane à pellicule externe intégrée à Primrose Multiplast P. Ltd.	PNUD	9.6	\$117,105	\$15,224	\$132,329	12.16
HALONS						
Extincteurs						
Reconversion du halon 1211 à une technologie à base de poudre ABC et de CO2 et utilisation de 1301 recyclé au lieu de substance vierge dans la fabrication d'extincteurs d'incendie à Standard Castings Pvt. Ltd. New Delhi, qui porte le nom de Pyrosafety	PNUD	64.1	\$92,000	\$11,960	\$103,960	1.44
Reconversion du halon 1211 à une technologie à base de poudre ABC et de CO2 dans la fabrication d'extincteurs d'incendie à M/s Kooverji Devshi & Co. Pvt. Ltd., Mumbai	PNUD	25.5	\$37,740	\$4,906	\$42,646	1.48
Reconversion du halon 1211 à une technologie à base de poudre de ABC et de CO2 dans la fabrication d'extincteurs d'incendie à Bharat Engineering Works, Mumbai	PNUD	49.5	\$73,260	\$9,524	\$82,784	1.48
Reconversion du halon 1211 à une technologie à base de poudre ABC et de CO2 dans la fabrication d'extincteurs d'incendie à Cascade Counsel Ltd. New Delhi	PNUD	54.0	\$79,920	\$10,390	\$90,310	1.48
Élimination de la consommation de halon 1301 vierge dans la fabrication d'extincteurs à New Fire Engineers Pvt. Ltd. Mumbai	PNUD	120.0	\$130,000	\$16,900	\$146,900	1.08
Reconversion du halon 1211 à une technologie à base de poudre ABC et de CO2 dans la fabrication d'extincteurs d'incendie à Zenith Fire Services, Mumbai	PNUD	36.0	\$53,280	\$6,926	\$60,206	1.48

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US) Projet	Appui	C.E. Total \$US/kg
RÉFRIGÉRATION					
Compresseurs					
Surcoûts d'exploitation des compresseurs dans cinq entreprises du secteur de la réfrigération domestique (BPL, Maharaja, Videocon, Whirlpool, Sarkar)	Banque		\$1,237,521	\$146,127	\$1,383,648
SOLVANTS					
CFC-113					
Reconversion du CFC-113 à une technologie à base de tétrachlorure de carbone et d'alcool isopropylique dans les procédés de nettoyage et d'enrobage à Vidyut Metallics Ltd. (VML)	ONUDI	19.7	\$225,452	\$29,309	\$254,761 11.45
Reconversion du CFC-113 à une technologie à base d'alcool isopropylique et de xylène dans les procédés de nettoyage et d'enrobage à Microraj Electronics PVT Ltd. & RCC (Sales) PVT Ltd., Hyderabad (MRJ)	ONUDI	4.3	\$85,431	\$11,106	\$96,537 19.73
Solvants multiples					
Reconversion du TCA et du tétrachlorure de carbone à une technologie sans ODS (trichloréthylène et alkozypropranol) dans les procédés de nettoyage à Videocon Group (VDC)	ONUDI	7.2	\$234,978	\$30,547	\$265,525 32.64
Élimination de l'utilisation de tétrachlorure de carbone comme agent de transformation dans la fabrication d'endosulphan à Excel Industries Limited	Banque	375.0	\$366,000	\$47,580	\$413,580 0.98
Total pour Inde		1,081.8	\$4,686,670	\$590,534	\$5,277,204
IRAN					
MOUSSE					
Flexible					
Élimination des ODS par la reconversion à une technologie à base de CO2 comme agent de gonflage de la mousse dans la fabrication de plaques de mousse à Bahman Plastic Co.	ONUDI	83.0	\$485,929	\$63,171	\$549,100 5.85
HALONS					
Gestion des stocks					
Plan de gestion des halons	France		\$511,175		\$511,175
RÉFRIGÉRATION					
Commerciale					
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b, et du CFC-12 à une technologie à base de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial et domestique à Sherkate Sanayee Emerson (Emerson Co).	ONUDI	45.8	\$343,873	\$44,703	\$388,576 7.20
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b, et du CFC-12 par la reconversion à une technologie à base de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial chez un deuxième groupe de fabricants d'équipement de réfrigération commercial.	ONUDI	42.5	\$309,966	\$40,296	\$350,262 7.29

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/57
Annexe III Page 11

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)		C.E.
			Projet	Appui	
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b, et du CFC-12 à une technologie à base de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à Movaledsarma Co. (Zagross 1)	PNUD	77.6	\$816,698	\$99,837	\$916,535 10.53
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b, et du CFC-12 à une technologie à base de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à Foroughmanesh Co.	PNUD	35.8	\$399,803	\$51,974	\$451,777 11.17
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b, et du CFC-12 à une technologie à base de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial et domestique à Sherkate Broudati Ghandil Iran (Ghandil Co).	ONUDI	27.5	\$335,423	\$43,605	\$379,028 12.21
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b, et du CFC-12 à une technologie à base de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à Behsarma Co.	PNUD	34.5	\$455,593	\$59,227	\$514,820 13.19
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b, et du CFC-12 à une technologie à base de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à Tahviah Garn va Sard Co.	PNUD	20.5	\$278,659	\$36,226	\$314,885 13.59
Compresseurs					
Remplacement du CFC-12 par le HFC-134a à Iran Compressor Manufacturing Company (ICMC)	ONUDI		\$1,076,148	\$128,376	\$1,204,524
SOLVANTS					
Solvants multiples					
Technologie de reconversion au sans-ODS pour la compagnie Dorcharkh	France	11.0	\$165,140		\$165,140 14.30
Total pour Iran		378.1	\$5,178,407	\$567,415	\$5,745,822
JORDANIE					
RÉFRIGÉRATION					
Commerciale					
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b, et du CFC-12 par la reconversion à une technologie à base de HFC-134a chez un troisième fabricant de réfrigérateurs commerciaux en Jordanie	ONUDI	26.5	\$243,764	\$31,689	\$275,453 9.20
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b, et du CFC-12 par la reconversion à une technologie à base de HFC-134a chez un deuxième groupe de fabricants de réfrigérateurs commerciaux en Jordanie	ONUDI	25.8	\$278,950	\$36,264	\$315,214 10.80
Plan de gestion de frigorigènes					
Plan de gestion des frigorigènes: Assistance et appui techniques dans l'élaboration d'une réglementation sur les ODS afin d'appliquer la Loi sur l'environnement de 1995	ONUDI		\$20,000	\$2,600	\$22,600

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/57
Annexe III Page 12

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)		C.E. Total \$US/kg
			Projet	Appui	
Plan de gestion des frigorigènes: Phase I: formation des formateurs en bonnes pratiques de gestion des frigorigènes, Phase II: formation des techniciens à l'échelle nationale	ONU DI		\$70,000	\$9,100	\$79,100
Plan de gestion des frigorigènes: Formation des douaniers	ONU DI		\$38,250	\$4,973	\$43,223
<i>De demander à UNIDO de n'effectuer aucun décaissement des fonds approuvés tant que les mesures de réglementation et législatives pour contrôler les activités d'importation, ainsi que les étapes fiscales proposées par le gouvernement de la Jordanie n'ont pas été adoptées.</i>					
Plan de gestion des frigorigènes: Projet national de récupération et de recyclage.	ONU DI	19.1	\$311,950	\$40,554	\$352,504
<i>De demander à UNIDO de n'effectuer aucun décaissement des fonds approuvés tant que les mesures de réglementation et législatives pour contrôler les activités d'importation, ainsi que les étapes fiscales proposées par le gouvernement de la Jordanie n'ont pas été adoptées.</i>					
DIVERS					
Renforcement des institutions					
Renouvellement du renforcement des institutions	Banque		\$113,333	\$14,733	\$128,066
Total pour Jordanie		71.4	\$1,076,247	\$139,912	\$1,216,159
KENYA					
RÉFRIGÉRATION					
Récupération/recyclage					
Projet de récupération et de recyclage	Allemagne		\$98,725		\$98,725
Total pour Kenya			\$98,725		\$98,725
LIBAN					
AÉROSOLS					
Reconversion à une technologie sans CFC dans la fabrication d'aérosols à Société Nougeaim P.M.O.S.A.L.	PNUD	54.0	\$147,333	\$19,153	\$166,486 2.73
Reconversion à une technologie sans CFC dans la fabrication d'aérosols à Interntional Cosmetic Manufacturing Co. (Incoma). S.A.L.	PNUD	53.6	\$158,582	\$20,616	\$179,198 2.96
RÉFRIGÉRATION					
Préparation de proposition de projet					
Problèmes subsistant pour un plan de gestion des frigorigènes et la préparation d'une stratégie et de projets pour la réduction des émissions de CFC dans les refroidisseurs centrifuges	Allemagne		\$37,550		\$37,550
Problèmes subsistant pour un plan de gestion des frigorigènes et la préparation d'une stratégie et de projets pour la réduction des émissions de CFC dans les refroidisseurs centrifuges	France		\$45,750		\$45,750
Total pour Liban		107.6	\$389,215	\$39,769	\$428,984

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

 UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/57
 Annexe III Page 13

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US) Projet	Appui	C.E. Total \$US/kg
MACÉDOINE					
RÉFRIGÉRATION					
Plan de gestion de frigorigènes					
Plan de gestion des frigorigènes: Formation des agents de douanes	ONUDI		\$37,180	\$4,833	\$42,013
<i>De demander à l'ONUDI de n'effectuer aucun décaissement de fonds approuvés tant que les normes de réglementation et législatives pour contrôler les activités d'importation, ainsi que les étapes fiscales proposées par le gouvernement de la Macédoine n'aient été mises en place</i>					
Plan de gestion des frigorigènes: récupération et recyclage	ONUDI	13.5	\$220,044	\$28,606	\$248,650
<i>De demander à l'ONUDI de n'effectuer aucun décaissement de fonds approuvés tant que les normes de réglementation et législatives pour contrôler les activités d'importation, ainsi que les étapes fiscales proposées par le gouvernement de la Macédoine n'aient été mises en place.</i>					
Plan de gestion des frigorigènes: Formation en bonnes pratiques en réfrigération	ONUDI		\$70,000	\$9,100	\$79,100
Total pour Macédoine		13.5	\$327,224	\$42,539	\$369,763
MALAISIE					
MOUSSE Rigide					
Projet rétroactif d'élimination des ODS par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de panneaux de chambre froide à FMCP Sdn. Bhd.	PNUD	12.2	\$45,557	\$5,922	\$51,479 3.74
Élimination du CFC-11 par la reconversion au HCFC-141b dans la fabrication de panneaux de chambre froide et de plaques isolantes à PKL Insulation	PNUD	8.1	\$57,019	\$7,412	\$64,431 7.02
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de panneaux sandwich à Perniagaan Hower	ONUDI	5.3	\$41,499	\$5,395	\$46,894 7.83
Élimination du CFC-11 et du R502 à Thermo Cooling Engineering SDN. BHD.	PNUD	5.9	\$46,502	\$6,045	\$52,547 7.83
Élimination du CFC-11 à Chong Brother Group of Companies	ONUDI	27.6	\$216,108	\$28,094	\$244,202 7.83
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de boîtes pour la pêche à Automated Plastic System Sdn. Bhd.	ONUDI	5.2	\$40,716	\$5,293	\$46,009 7.83
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (à vaporiser et en blocs) à Polyedge Trading	PNUD	10.3	\$80,650	\$10,485	\$91,135 7.83
Total pour Malaisie		74.6	\$528,051	\$68,647	\$596,698

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

 UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/57
 Annexe III Page 14

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)		C.E.
			Projet	Appui	Total \$US/kg
MEXIQUE					
RÉFRIGÉRATION					
Projet pilote de prêt à des conditions de faveur pour des refroidisseurs	RU	5.0	\$565,000		\$565,000
<i>Les fonds remboursés au Fonds multilatéral durant la première phase du projet seraient mis à la disposition du Comité exécutif aux fins de réutilisation dans les trois ans qui suivront l'approbation du projet et ils serviront, selon la décision du Comité exécutif, soit à financer une deuxième phase d'acquisition de refroidisseurs au Mexique, soit à d'autres projets particuliers d'élimination d'ODS dans ce pays.</i>					
Total pour Mexique		5.0	\$565,000		\$565,000
MONGOLIE					
DIVERS					
Renforcement des institutions					
Renforcement des institutions	PNUE		\$66,000	\$8,580	\$74,580
Total pour Mongolie			\$66,000	\$8,580	\$74,580
NÉPAL					
RÉFRIGÉRATION					
Plan de gestion de frigorigènes					
Activités de surveillance du Plan de gestion des frigorigènes (PGF)	PNUD		\$8,894	\$1,156	\$10,050
Plan de gestion des frigorigènes: Formation des formateurs en réfrigération	PNUE		\$70,000	\$9,100	\$79,100
Plan de gestion des frigorigènes: Formation sur la surveillance et le contrôle des CFC, et établissement d'un système de permis d'importation/exportation	PNUE		\$44,400	\$5,772	\$50,172
<i>Demander au PNUE de n'effectuer aucun décaissement de fonds approuvés tant que les normes de réglementation et législatives pour contrôler les activités d'importation, ainsi que les étapes fiscales proposées par le gouvernement du Népal n'aient été mises en place.</i>					
Plan de gestion des frigorigènes: Élaboration de politiques et dissémination de l'information connexe	PNUE		\$6,000	\$780	\$6,780
Programme national de récupération et de recyclage des frigorigènes	PNUD	6.0	\$88,577	\$11,515	\$100,092
<i>Le Comité exécutif pourrait souhaiter demander au PNUD de n'effectuer aucun décaissement de fonds approuvés tant que les normes de réglementation et législatives pour contrôler les activités d'importation, ainsi que les étapes fiscales proposées par le gouvernement du Népal n'aient été mises en place.</i>					
Total pour Népal		6.0	\$217,871	\$28,323	\$246,194

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

 UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/57
 Annexe III Page 15

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US) Projet	Appui	Total \$US/kg	C.E.
NIGÉRIA						
MOUSSE Flexible						
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple (plaques) à Diamond Foam Nigeria Ltd.	PNUD	22.7	\$112,150	\$14,580	\$126,730	4.94
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple (plaques) à United Foam Products Nig. Ltd.	PNUD	25.0	\$137,310	\$17,850	\$155,160	5.49
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de dioxyde de carbone liquide dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple moulée à Automotive Component Industries Ltd	PNUD	37.0	\$204,761	\$26,619	\$231,380	5.53
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple (plaques) à Tinuola Bay Industries Nig. Ltd.	PNUD	21.0	\$119,410	\$15,523	\$134,933	5.69
RÉFRIGÉRATION Domestique						
Remplacement du CFC-12 par le HFC-134a comme frigorigène et du CFC-11 par le HCFC-141b comme agent de gonflage dans la fabrication de réfrigérateurs domestiques à United Technologies Ltd.	ONUDI	9.6	\$130,579	\$16,975	\$147,554	13.60
Remplacement du CFC-12 par le HFC-134a comme frigorigène et du CFC-11 par le HCFC-141b comme agent de gonflage dans la fabrication de réfrigérateurs domestiques à Onward Electrical Industry Ltd.	ONUDI	10.7	\$146,927	\$19,101	\$166,028	13.74
Remplacement du CFC-12 par le HFC-134a comme frigorigène et du CFC-11 par le HCFC-141b comme agent de gonflage dans la fabrication de réfrigérateurs domestiques à Soesons Ltd.	ONUDI	16.1	\$221,353	\$28,776	\$250,129	13.75
Total pour Nigéria		142.1	\$1,072,490	\$139,424	\$1,211,914	
PHILIPPINES						
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Renouvellement du renforcement des institutions	Banque		\$139,333	\$18,113	\$157,446	
Total pour Philippines			\$139,333	\$18,113	\$157,446	
ROUMANIE						
RÉFRIGÉRATION						
Plan de gestion de frigorigènes						
Plan de gestion des frigorigènes: Récupération et recyclage	ONUDI	50.0	\$373,840	\$48,599	\$422,439	
<i>De demander à l'ONUDI de n'effectuer aucun décaissement de fonds approuvés tant que les normes de réglementation et législatives pour contrôler les activités d'importation, ainsi que les étapes fiscales proposés par le gouvernement de la Roumanie n'aient été mises en place.</i>						

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

 UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/57
 Annexe III Page 16

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)		C.E. Total \$US/kg
			Projet	Appui	
Plan de gestion des frigorigènes: Formation en bonnes pratiques en réfrigération	ONUDI		\$70,000	\$9,100	\$79,100
Plan de gestion des frigorigènes: Formation des agents de douane et élaboration des critères d'importation d'ODS et des équipements à base d'ODS	ONUDI		\$23,100	\$3,003	\$26,103
<i>De demander à l'ONUDI de n'effectuer aucun décaissement de fonds approuvés tant que les normes de réglementation et législatives pour contrôler les activités d'importation, ainsi que les étapes fiscales proposés par le gouvernement de la Roumanie n'aient été mises en place.</i>					
Total pour Roumanie		50.0	\$466,940	\$60,702	\$527,642
SOUDAN					
AÉROSOLS					
Usine de remplissage					
Élimination des CFC à Tag Cosmetics Ltd.	ONUDI	45.1	\$131,718	\$17,123	\$148,841 2.92
RÉFRIGÉRATION					
Plan de gestion de frigorigènes					
Plan de gestion des frigorigènes: Formation sur les bonnes pratiques en réfrigération	ONUDI		\$70,000	\$9,100	\$79,100
Plan de gestion des frigorigènes: Récupération et recyclage	ONUDI	50.0	\$350,000	\$45,500	\$395,500
<i>De demander à l'ONUDI de n'effectuer aucun décaissement de fonds approuvés tant que les normes de réglementation et législatives pour contrôler les activités d'importation, ainsi que les étapes fiscales proposés par le gouvernement du Soudan n'aient pas été mises en place.</i>					
Plan de gestion des frigorigènes: Formation des agents de douane et élaboration des critères d'importation d'ODS et des équipements à base d'ODS.	ONUDI		\$38,250	\$4,973	\$43,223
<i>De demander à l'ONUDI de n'effectuer aucun décaissement de fonds approuvés tant que les normes de réglementation et législatives pour contrôler les activités d'importation, ainsi que les étapes fiscales proposés par le gouvernement du Soudan n'aient pas été mises en place.</i>					
DIVERS					
Renforcement des institutions					
Renouvellement du renforcement des institutions, phase II	PNUE		\$112,200	\$14,586	\$126,786
Total pour Soudan		95.1	\$702,168	\$91,282	\$793,450
SYRIE					
RÉFRIGÉRATION					
Domestique					
Reconversion du CFC-11 au HCFC-141b et du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication de réfrigérateurs et de congélateurs à Golden Penguin Co.	ONUDI	18.4	\$247,481	\$32,173	\$279,654 13.45
Reconversion du CFC-11 au HCFC-141b, et du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication de réfrigérateurs et de congélateurs à Alaman Co.	ONUDI	15.9	\$215,910	\$28,068	\$243,978 13.58

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

 UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/57
 Annexe III Page 17

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)		C.E.
			Projet	Appui	
Commerciale					
Reconversion du CFC-11 au HCFC-141b, et du CFC-12 à une technologie à base de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à Al-Ishan Co.	PNUD	37.5	\$497,250	\$64,643	\$561,893 13.27
Total pour Syrie		71.8	\$960,641	\$124,883	\$1,085,524
THAÏLANDE					
MOUSSE					
Flexible					
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base d'additif de faible indice dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple à P.T. Foam Chiangmai L.P.	PNUD	12.7	\$79,120	\$10,286	\$89,406 6.23
Rigide					
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base d'eau dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Thai Steel Door L.P.	PNUD	10.0	\$78,300	\$10,179	\$88,479 7.83
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à Arco Industry Co., Ltd	Banque	16.8	\$131,544	\$17,101	\$148,645 7.83
Reconversion à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de réfrigérateurs commerciaux et d'armoires d'étalage à Makassar Metal Works.	Banque	9.3	\$72,819	\$9,466	\$82,285 7.83
RÉFRIGÉRATION					
Commerciale					
Projet parapluie pour la reconversion du CFC-12 à une technologie à base de HFC-134a en réfrigération commerciale et du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b comme agent de gonflage de la mousse dans 224 petites et moyennes entreprises	Banque		\$1,000,000	\$120,000	\$1,120,000
Total pour Thaïlande		48.8	\$1,361,783	\$167,032	\$1,528,815
TUNISIE					
AÉROSOLS					
Usine de remplissage					
Élimination des CFC aux Laboratoires Parcos	ONUDI	29.8	\$76,127	\$9,897	\$86,024 2.55
Total pour Tunisie		29.8	\$76,127	\$9,897	\$86,024
TURQUIE					
MOUSSE					
Flexible					
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base d'additif de faible indice dans la fabrication de plaques de mousse souple à Elta	Banque	21.3	\$130,597	\$16,978	\$147,575 6.13
Rigide					
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de panneaux de polyuréthane rigides utilisés comme isolant thermique dans les chambres froides et les entrepôts frigorifiques, à Izotek	ONUDI	74.8	\$430,721	\$55,994	\$486,715 5.75
Total pour Turquie		96.1	\$561,318	\$72,971	\$634,289

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

 UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/57
 Annexe III Page 18

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)		C.E.
			Projet	Appui	Total \$US/kg
VENEZUELA					
MOUSSE					
Polystyrène et/ou polyéthylène					
Élimination du CFC-12 à Fandec C.A. (Mousse PSRE)	ONUDI	45.0	\$290,481	\$37,763	\$328,244 6.46
Total pour Venezuela		45.0	\$290,481	\$37,763	\$328,244
VIETNAM					
RÉFRIGÉRATION					
MAC					
Réduction des émissions de CFC dans les chambres tournantes des systèmes de climatisation - projet pilote de refroidisseurs	France	3.6	\$197,340		\$197,340
DIVERS					
Renforcement des institutions					
Renouvellement du renforcement des institutions, phase II	PNUE		\$91,520	\$11,898	\$103,418
Total pour Vietnam		3.6	\$288,860	\$11,898	\$300,758
ZIMBABWE					
DIVERS					
Renforcement des institutions					
Renouvellement du renforcement des institutions, phase II	PNUE		\$114,033	\$14,824	\$128,857
Total pour Zimbabwe			\$114,033	\$14,824	\$128,857
RÉGION: ASP					
HALONS					
Gestion des stocks					
Étude pour un plan de stockage des halons en Asie mineure West Asia	Allemagne		\$17,500		\$17,500
Étude pour un plan de gestion du stockage des halons dans les pays d'Asie occidentale	France		\$17,500		\$17,500
Total pour Région: ASP			\$35,000		\$35,000
RÉGION: EUR					
DIVERS					
Assistance/appui technique					
Promotion de la mise en conformité avec le Protocole de Montréal dans les pays à économie en transition (Croatie et Roumanie)	Allemagne		\$67,800		\$67,800
Total pour Région: EUR			\$67,800		\$67,800
TOTAL		5,586.1	\$60,822,12	\$6,605,940	\$67,428,068

Sommaire des projets approuvés

Secteur	Tonnes ODP	Fonds approuvés (\$US)		
		Projet	Appui	Total
COOPÉRATION BILATÉRALE				
Mousse	5.0	\$108,480	\$108,480	\$108,480
Halons		\$546,175	\$546,175	\$546,175
Réfrigération	83.6	\$3,451,865	\$3,451,865	\$3,451,865
Solvants	11.0	\$165,140	\$165,140	\$165,140
Divers		\$67,800	\$67,800	\$67,800
TOTAL:	99.6	\$4,339,460	\$4,339,460	\$4,339,460
PROJETS D'INVESTISSEMENTS				
Aérosols	314.1	\$938,414	\$938,414	\$1,060,408
Mousse	2,753.5	\$18,851,965	\$18,851,965	\$21,169,703
Fumigènes	84.4	\$2,344,440	\$2,344,440	\$2,612,328
Halons	349.1	\$466,200	\$466,200	\$526,806
Production		\$10,000,000	\$10,000,000	\$10,900,000
Réfrigération	1,334.7	\$18,297,807	\$18,297,807	\$20,556,686
Solvants	275.8	\$4,214,457	\$4,214,457	\$4,715,272
	375.0	\$366,000	\$366,000	\$413,580
TOTAL:	5,486.5	\$55,479,283	\$55,479,283	\$61,954,783
AMENDEMENTS DU PROGRAMME DE TRAVAIL				
Divers		\$1,003,385	\$1,003,385	\$1,133,825
TOTAL:		\$1,003,385	\$1,003,385	\$1,133,825
Ventilation par agence d' exécution				
Allemagne		\$221,575	\$221,575	\$221,575
Belgique	5.0	\$108,480	\$108,480	\$108,480
France	14.6	\$936,905	\$936,905	\$936,905
Japon	75.0	\$2,507,500	\$2,507,500	\$2,507,500
RU	5.0	\$565,000	\$565,000	\$565,000
Banque mondiale	1,495.1	\$22,176,230	\$22,176,230	\$24,553,082
ONUDI	1,955.3	\$17,904,678	\$17,904,678	\$20,085,437
PNUD	2,036.1	\$15,627,941	\$15,627,941	\$17,575,674
PNUE		\$773,819	\$773,819	\$874,415